

Bulletin
Annuel
2012



COMMUNE DE Saint-Genest Malifaux

www.st-genest-malifaux.fr

a animations associatives

Gymnastique enfants
le mercredi



Finale de la coupe
de la Loire de basket



Finales nationales
Football U 15 et U 17



Les classards et les services techniques lors
de la collecte des vêtements pour Terre des hommes



Groupe folklorique
pour le club de l'amitié





ÉDITO

Dans le grand remue-ménage actuel, les menaces que fait peser la crise ou plutôt la grande dépression risquent d'écarter l'urgente nécessité de réformer un système d'aménagement du territoire que l'on sent à bout de souffle. Il faut arrêter l'abus de normes appliquées à nos communes, les simplifier et *sortir d'un carcan administratif* qui conduit à l'étouffement. Aujourd'hui, la *culture du contrôle* l'emporte sur celle de l'accompagnement, ne laissant guère de marge de manoeuvre et appliquant à l'extrême avec tant de zèle et de manière tatillonne le trop fameux et paralysant principe de précaution. C'est la conclusion à laquelle aboutit la mission sur la simplification des 400 000 normes élaborées à Paris et dédiées au développement des territoires ruraux.

Cela se vérifie jusque dans notre système d'organisation territoriale, devenu de plus en plus illisible, opaque et bien sûr coûteux, malgré les velléités de changement des pouvoirs successifs. Toute réforme, que l'on a de cesse de remettre en question ou de repousser aux calendes grecques, s'avèrerait-elle impossible dans notre vieux pays ? Si l'intercommunalité a eu le mérite de faire bouger les lignes de l'action publique locale, au niveau des *compétences*, des *ressources*, de la *gouvernance* et des *périmètres*, elle implique aujourd'hui d'autres mesures. En général, l'intercommunalité si bénéfique au départ, ne prend-elle pas avec le temps, l'allure d'une véritable *usine à gaz* favorisant ainsi attermolements, décisions bancales, « *piège fiscal* », voire irresponsabilité ?

Entre les diverses intercommunalités du Parc du Pilat, de la Communauté des monts du Pilat et des différentes structures qui interfèrent avec notre vie municipale, que de redondances, de doublons, de dérives budgétaires, que le mirage de la proximité ne permet guère de freiner dispensant de toute évaluation du *rapport qualité-prix* ! Que sont devenues les belles promesses d'économie d'échelle « d'escabeau » ! Comme les vertus prêtées à une proximité fantasmée ? Dans quelle mesure, par exemple, la création d'une douzaine de postes administratifs par la communauté de communes, comme l'augmentation de ceux encore plus nombreux du Parc, a-t-elle contribué à alléger la tâche de nos municipalités ?

Au moment où Saint-Genest s'apprête à lancer la procédure de révision du P.O.S. et sa transformation en P.L.U., il semble plus que jamais nécessaire de remettre sur le métier un ouvrage, certes qui sera toujours inachevé, mais qui mérite malgré tout un traitement plus adapté, plus souple et surtout plus respectueux des spécificités locales. Soucieuse d'équilibrer le contenu d'un tel plan d'aménagement territorial avec ses capacités financières, notre commune devra continuer son développement en maîtrisant harmonieusement sa croissance, sa fiscalité et le service de sa dette, aujourd'hui pratiquement nul. Le choix d'un architecte pour le projet d'ensemble, autour de la mairie, d'une médiathèque et d'un espace associatif, s'inscrit dans ces préoccupations à moyen terme.

Les mirages électoraux dissipés, la réalité se rappelle à nous avec son cortège d'insouciance ou d'inconscience, d'incivilités ou d'irresponsabilité (dégâts et dégradations d'équipements publics etc.). Malgré tout, si l'heure et l'esprit du temps nous entraînent à une certaine sinistrose ou à la morosité, la bonne nouvelle de la réhabilitation du barrage des Plats autorisée par Madame la Préfète, le 22 mai 2012, est enfin arrivée et nous rappelle que toute satisfaction est à la mesure de l'attente qui la précède. Un tel chantier est une belle opportunité pour l'emploi et l'économie qui relancent ainsi l'attractivité du plateau. Après tout, une sagesse populaire empreinte de religiosité archaïque ne dit-elle pas que « *le Bon Dieu ne bat pas des deux mains* ».

Daniel MANDON

Maire de Saint-Genest-Malifaux

Directeur
de la publication :
Daniel Mandon

Responsable
commission
information :
Pascale Rochetin

Photos documents :
■ E. Gaillard-Coadon
■ M. Gallien
■ D. Gamet
■ B. Giana
■ G. Mandon
■ M.J. Meunier
■ C. Moulin
■ J.L. Mouton
■ A. Nadaud
■ Y. Rochette
■ D. Vialon
■ E. Vialon
■ M. Vigouroux

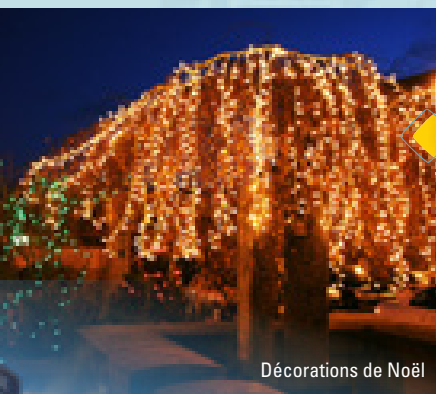
SOMMAIRE

Animations associatives
Réalisations municipales
Budget 2012
Services
Animations municipales
De P.O.S. en P.L.U.

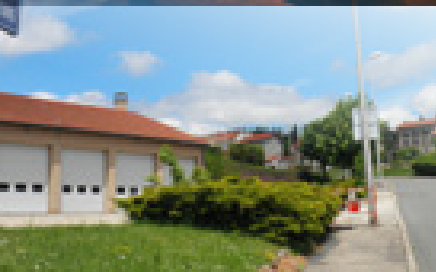
2
4-11
12-13
14-21
22-23
24-37

Nouveaux commerces et entreprises **38-39**
Tempêtes 1982-2012 **40-43**
Remise des médailles **43**
Mercure d'Or - Jeunes Sapeurs Pompiers **44**
État civil 2011 **45**
Les classes **46-47**

1 *Entretenir le patrimoine communal dans une perspective de développement durable*



Décorations de Noël



Déplacement des lampadaires vers la caserne, rue de l'Étang

1. Maîtrise des dépenses d'énergie inscrite dans un programme global

Soucieuse de réduire les consommations d'énergie, (par exemple en utilisant des lampes à basse consommation) la municipalité poursuit une réflexion de fond qui permet d'enregistrer de réelles améliorations. Voici quelques exemples qui répondent à cet objectif.

- Les anciennes guirlandes de Noël ont été remplacées par des installations moins gourmandes en électricité (coût : 3 600 € sur 2 ans). Le personnel communal installe et crée lui-même certaines décorations.
- Une enquête a été réalisée en avril 2011 pour connaître l'avis de la population sur l'extinction partielle de l'éclairage public, en vue d'une plus grande sobriété énergétique et d'une économie financière. 90 % des personnes ont répondu oui à la question « Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'éteindre l'éclairage public ? ».
- Pour poursuivre dans cette voie les dernières ampoules à vapeur de mercure de 125 W, interdites à partir de 2015, ont été remplacées par des lampes à sodium haute pression de 100 W au niveau de la Caserne des sapeurs pompiers. Dans le même temps, les onze lampadaires qui se situaient au milieu du trottoir ont été déplacés conformément au schéma de mise en conformité de la voirie en vue de faciliter le passage des personnes à mobilité réduite (coût 16 851 € HT).

2. Diagnostic du réseau d'eau pour améliorer son rendement

Le bureau d'étude POYRY a été choisi pour établir le diagnostic complet du réseau communal d'eau potable et de ses installations avec pour objectifs :

- d'améliorer le rendement du réseau en recherchant d'éventuelles fuites,
- de repérer tous les équipements sur plans, notamment avec la réalisation d'un carnet de vannages,
- d'établir un schéma directeur en vue du renouvellement des canalisations les plus anciennes,
- de permettre aux services municipaux de disposer d'un outil fiable de gestion pour préserver l'actuelle gestion en régie directe. Celle-ci permet de maîtriser le prix de l'eau, de prévenir les investissements nécessaires et de maintenir un vrai service de proximité aux habitants.



Cette démarche approuvée par le conseil municipal a permis de solliciter l'aide financière du Département et de l'agence de l'Eau Loire Bretagne. Le montant des aides représente 80 % du coût de cette mission qui s'élève à 44 670 € HT (+ 19 490 € HT d'options complémentaires). Dans l'attente de ce diagnostic, les services techniques ont procédé à la rénovation des réservoirs du Grand Bois.

Les services techniques réalisent les travaux d'étanchéité des réservoirs du grand bois



3. Nouveau mode d'isolation pour les plafonds de l'école de l'Étang

Après le remplacement des fenêtres et volets roulants, une nouvelle tranche programmée pendant les vacances d'été concerne l'isolation des plafonds par projection de laine minérale. La dépense de 7 500 € HT sera financée en grande partie par la revente des certificats d'économie d'énergie à hauteur de 4 602 €, obtenus grâce à la mise en place de panneaux solaires thermiques au gîte d'étape mais aussi des travaux d'isolation à l'école de l'Étang, à la salle de gymnastique et lors de la rénovation du bâtiment «La Forge».



4. Réfection complète de la toiture terrasse des locaux de la poste

La toiture du bureau de tri et des garages de la Poste, propriété de la commune, montrait des signes de défaillance au niveau de l'étanchéité. Elle vient d'être entièrement refaite (Coût : 6 500 € HT).



5. Aménagement d'un nouvel espace vert et de stationnement « rue Louis Jacquemin »

Le parking Louis Jacquemin, situé en face du lotissement les Sources, offre neuf places dont une pour personne à mobilité réduite. En partenariat avec les riverains les plus proches, il a été conçu pour les résidents, mais aussi pour leurs invités et éviter un stationnement anarchique sur les trottoirs.

Pour respecter le milieu naturel et conserver le maximum d'espace vert, le choix s'est porté sur une structure remplie de graviers qui permet l'infiltration naturelle des eaux de pluie et limite l'entretien.





6. Intervention sur les fenêtres du centre social et de la façade nord de la mairie

Pour un suivi efficace de l'état des bâtiments communaux, les services techniques assurent les petites réparations et il est fait appel aux entreprises du bâtiment pour les chantiers conséquents en veillant à la mise en oeuvre de matériaux plus performants et écologiques. Ainsi, dans le cadre de la dernière tranche de rénovation des huisseries de la mairie, les 36 fenêtres de la partie arrière du bâtiment et du centre social seront changées cet automne (Coût 21 200 € HT).

7. Travaux de consolidation à l'Église

- Deux poutres maîtresses ont été changées pour poursuivre l'entretien de la toiture. Un chantier délicat mené à bien grâce au savoir faire des artisans locaux (Coût 5 251 € HT). Les tuiles du petit porche d'entrée, rue Jeanne d'arc, ont aussi été remplacées.
- Le tintement des cloches de l'Église rythme les journées des gens qui résident et qui travaillent au cœur du village. Pour assurer une sonnerie régulière et exacte des heures, un nouveau moteur de tintement a été installé. Ainsi l'heure du clocher pourra rivaliser longtemps avec l'horloge parlante ! (Coût : 2 102 € TTC).



8. Aménagement fonctionnel de la cuisine de la salle polyvalente

Les employés municipaux ont totalement réaménagé la cuisine de la salle polyvalente de la mairie afin d'en faciliter l'usage, à la plus grande satisfaction des associations qui s'y retrouvent chaque semaine.

9. À la salle Saint Rambert

Les deux sas d'entrée de la Salle Saint Rambert ont été rénovés par les services techniques pour faciliter l'accessibilité et éviter les déperditions de chaleur.



En Projet La mise en place de sous compteurs électriques dans les différents bâtiments du complexe sportif de la Croix de Garry est envisagée pour identifier les dépenses électriques de chaque équipement et responsabiliser les utilisateurs.

2 Une gestion prévoyante



1. Investir pour les générations futures

A deux reprises, la municipalité a exercé son droit de préemption urbain :

■ Au lieu-dit «Les Chalayes»

Des aménagements avaient déjà été réalisés par la commune pour désenclaver ce secteur, l'acquisition de ce terrain au prix de 150 000 € était donc nécessaire pour maîtriser l'urbanisation et répondre aux besoins futurs de logements.

■ 8 rue du Forez

Une ancienne maison a été achetée au prix de 30 000 € et sera démolie pour permettre un nouvel aménagement près du centre du village.

2. Renouveler le matériel

Cette année, c'est le service des eaux qui a été doté d'un nouveau véhicule de service 4X4.

3. Maintenir une programmation annuelle pour les travaux de voirie et d'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- Le programme voirie 2012 arrêté par la commission municipale s'élève à 130 000 € HT. Cette année, il s'agira essentiellement de remettre en état l'étanchéité de nombreuses voies rurales ayant souffert d'une longue période de gel hivernal par l'emploi d'un revêtement «bi-couche» ayant fait ses preuves. Les voies concernées sont les suivantes « La Combe, Clermondon, La Batie, Les Gauds, Maurianne, Riocreux, la Rousse, Le Verney, parking Louis Jacquemin ».
- Dans le secteur de la République et Riocreux, réfection des chaussées suite aux travaux d'assainissement de 2011 : 24 000 € HT.
- Abaissement de seuils au niveau de certains trottoirs pour la continuité du plan de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 12 000 € HT.

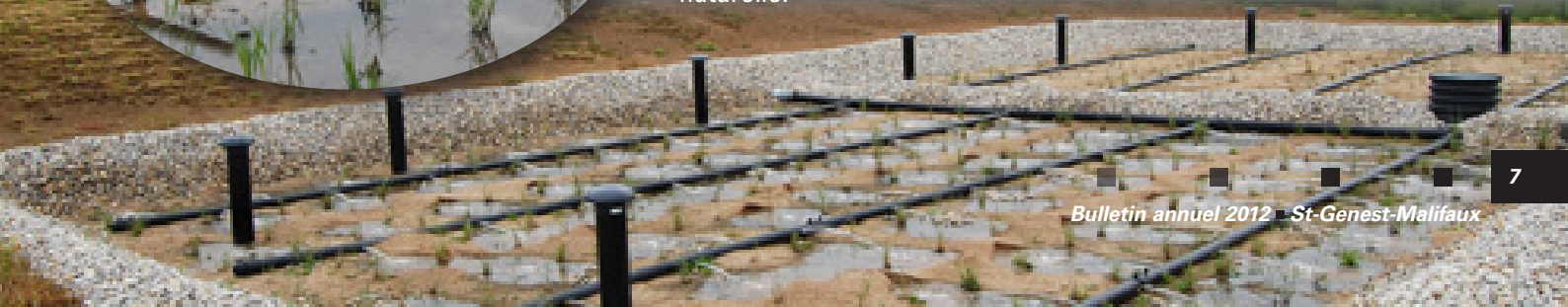


Abaissement du trottoir rue de la Sémène



4. Agir pour l'environnement

Une visite de la station d'épuration des hameaux de Riocreux et de la République a eu lieu le 4 juillet 2012 afin de faire connaître ce nouvel équipement municipal qui privilégie une technique d'épuration naturelle.



réalisations municipales

3 Culture et Sport



1. Le cinéma Jules Verne à l'ère numérique

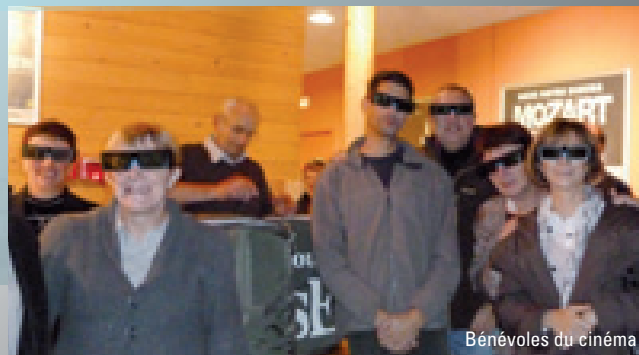
Le premier film projeté en 3 dimensions (3D) *Tintin et le secret de la licorne*, le 9 novembre 2011, fut suivi de la comédie musicale : *Mozart l'opéra rock*.

L'équipe des 23 bénévoles a su s'adapter rapidement à ce nouveau format numérique, norme incontournable qui répond aux goûts du public et correspond à un monde technologique en constante évolution.

Moins de déplacement pour Lionel, responsable de l'espace Jules Verne et moins de manipulations de bobines pour les projectionnistes ; pour autant le travail n'est pas toujours plus aisé et nécessite une bonne maîtrise de l'informatique car les films sont téléchargés sur un disque. La projection est ainsi préparée pendant la semaine : son, lumière, bandes annonces sont calés pour satisfaire au mieux les cinéphiles. La 3D nécessite l'utilisation de lunettes adaptées qui doivent être récupérées, nettoyées et entretenues après chaque séance.

ENTRÉES 2010 : 14 122

ENTRÉES 2011 : 15 174



Bénévoles du cinéma

Projet pour améliorer l'accueil

Il est envisagé d'équiper la caisse d'un terminal de paiement par carte bancaire et la scène d'une rampe de projecteur pour améliorer les conditions d'accueil des différents spectacles qui se déroulent à l'espace Jules Verne.

2. Les avancées du projet bibliothèque médiathèque inter-générations

Suite à l'achat des locaux de l'ancienne maison de l'agriculture en 2011, après avoir étudié différentes hypothèses d'aménagement, le conseil municipal a validé, le 30 mars 2012, celle qui prévoit une réhabilitation totale du bâtiment. Ce programme ambitieux comporte aussi la réfection de deux logements au 1^{er} étage ainsi que l'aménagement de plusieurs salles associatives pour un coût évalué à 992 000 € HT hors honoraires et hors mobilier.

Le choix du maître d'œuvre a été opéré avec le concours du bureau de programmation ACS et de l'architecte du Parc du Pilat, à partir de 34 dossiers de candidature. Quatre cabinets ont été finalement sélectionnés puis auditionnés afin qu'ils présentent leur projet. Le choix du cabinet d'architecture HYBRID cotraitant avec CET Ingénierie a été confirmé par l'assemblée le 11 mai 2012.

L'architecte travaille actuellement à la préparation des avant-projets qui seront présentés à l'automne à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) afin de solliciter l'aide financière de l'Etat.



3. Le gymnase de la Croix de Garry à l'heure de la rentrée

Comme prévu, après un chantier de rénovation réalisé dans le calendrier serré des vacances d'été, le petit gymnase accueille à nouveau les écoles et les associations communales depuis la rentrée de septembre 2011.

Lors de la journée Portes Ouvertes du 1^{er} octobre 2011 les Genésiens ont découvert avec beaucoup de satisfaction les améliorations apportées à ce bâtiment construit en 1977, notamment son habillage tout en bois et la nouvelle acoustique du lieu.

Le nouveau règlement intérieur adopté par le conseil municipal le 10 novembre 2011 a eu pour objectif de rendre à cet équipement sa vocation première : **la pratique sportive**.

Pour l'entretien hebdomadaire de cette salle une auto-laveuse a été achetée au prix 4 682 € HT et le temps de travail d'un agent augmenté de trois heures supplémentaires par semaine.

Dans le cadre de l'organisation de la finale du championnat départemental de basket, le 8 mai 2012, un tableau de marquage a été installé ainsi que des systèmes de sécurité afin d'assurer le bon maintien des panneaux de basket (coût 3 404 € HT).

Projet en continuité de la rénovation

La rénovation des sanitaires à l'intérieur du petit gymnase et leur mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sont programmées.

Une borne wifi sera bientôt mise en fonctionnement pour mieux communiquer avec les fédérations sportives. Ce matériel répond ainsi aux nouvelles attentes des sportifs



4 Une commune accueillante

1. Du nouveau au camping de la Croix de Garry

Dans la continuité des travaux d'aménagement, effectués l'année dernière à l'intérieur du gîte de la Croix de Garry, la commission a choisi de renouveler le mobilier qui datait de 1994 par un nouveau mobilier en bois fabriqué localement (cout 1 148 € HT).

En projet

Pour faciliter les échanges avec les campeurs, un paiement par carte bancaire est à l'étude afin de répondre aux exigences actuelles de location. Les campeurs, les clients des chalets et du gîte, pourront également avoir accès à internet par l'intermédiaire d'une connexion WIFI, mise gratuitement à leur disposition.

Chemin rural

2. Valoriser et préserver les sentiers pédestres

Les chemins ruraux des Plats à Gaillard et de la Condamine aux Chomeys ont été réhabilités afin de préserver la continuité des différents itinéraires de randonnée. Les travaux de débroussaillage et de balisage évalués à 4 510 € ont été réalisés directement par les services techniques. Cette initiative, répond à un souci de conservation du petit patrimoine local afin que les randonneurs puissent découvrir et apprécier la diversité de nos paysages.

3. Embellir le village et ses alentours

Pour la troisième année consécutive, le 1^{er} prix du concours départemental des villages fleuris, « Catégorie montagne », a été attribué à la commune lors d'une cérémonie conviviale à St-Just-St-Rambert. Nous pourrions aujourd'hui concourir pour obtenir le label « Une fleur ». Cependant le cahier des charges, très contraignant, occasionnerait des dépenses supplémentaires. La commission fleurissement a donc décidé de repousser une participation à ce concours et travaille sur plusieurs projets, notamment :

- Rue des Jonquilles : un aménagement pour sécuriser le cheminement des piétons a été réalisé à l'emplacement du distributeur de cassettes vidéo qui a été enlevé.
- Place du 19 mars et entrée du lotissement des Sources, certains espaces ont été refaçonnés et plantés de juniperus pour éviter un entretien coûteux et assurer une bonne tenue des talus.
- Entrée du camping : le massif a lui aussi été restructuré par la plantation de petits conifères.



Embellir le village et ses alentours»



Carrefour rue des Jonquilles - Avant



Espace Vert, carrefour rue des Jonquilles - Après

4. Rendre la mairie plus accessible aux personnes à mobilité réduite

Suite au diagnostic réalisé au niveau des bâtiments communaux et de la voirie (cf. bulletin 2011), la collectivité s'est engagée dans un programme de mise en conformité des accès des équipements publics aux personnes à mobilité réduite.

Cette année, le projet concerne la mairie et consistera à :

- remplacer les portes d'accès du hall d'accueil et de la salle polyvalente,
- créer deux sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite
 - au rez-de-chaussée dans la salle polyvalente,
 - au premier étage dans le hall d'accueil,
- prolonger le sas d'entrée du hall d'accueil du secrétariat,
- installer dans la cage d'escalier un élévateur pour accéder à la salle des mariages et du conseil municipal,
- installer des nez de marche antidérapants à l'extérieur et à l'intérieur du bâtiment.

Cet aménagement sera réalisé avec le concours financier de l'État.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les travaux estimés à 95 300 € HT hors honoraires bénéficieront d'un soutien financier de 30 % de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et d'une subvention de 8 200 € du Sénateur Fournier au titre de la réserve parlementaire.

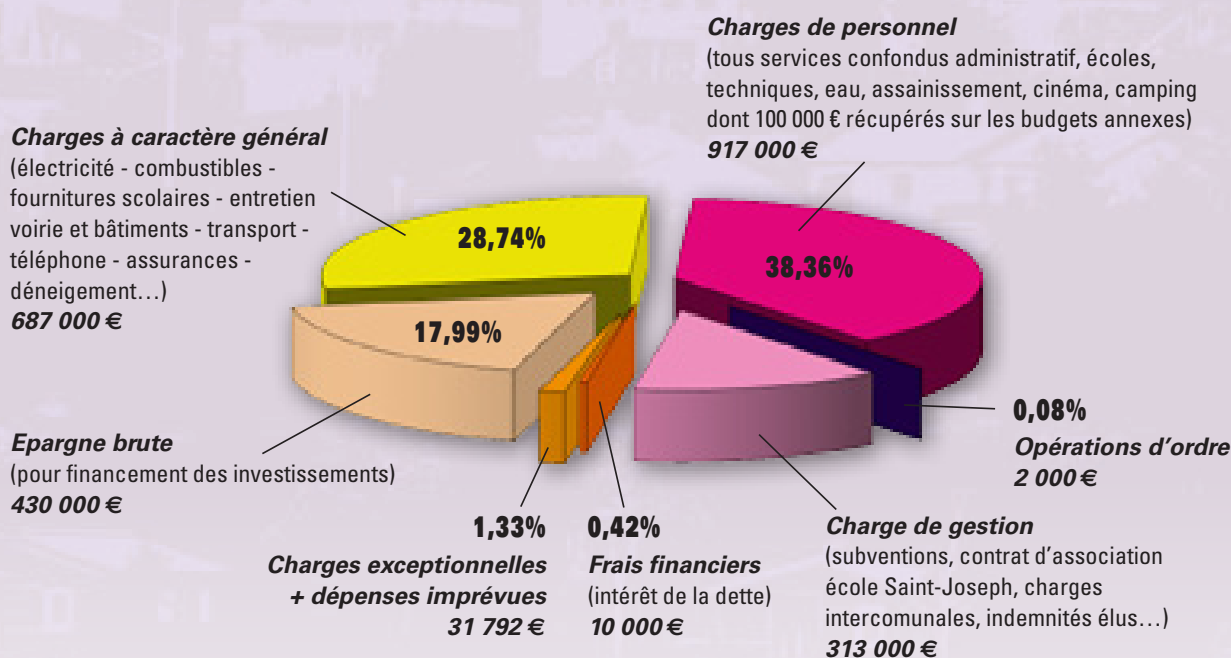
Le hall bientôt équipé d'un élévateur pour accéder au premier étage.



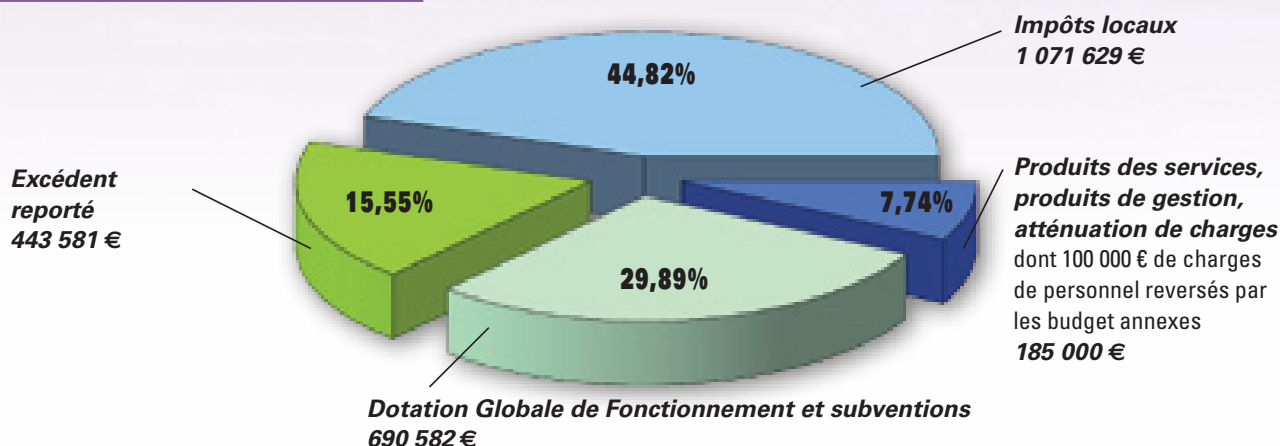
Depuis 2009, nous avons eu l'occasion dans différents bulletins municipaux d'attirer votre attention sur l'impact de la crise tant sur les finances publiques que sur le budget de nos concitoyens les plus modestes.

Le budget communal 2012 doit relever ce défi. Il reste donc fondé sur **une dette et une fiscalité maîtrisées**. Le taux d'endettement demeure inférieur à 2 %. Les taux des **taxes d'habitations et foncières** sont **inchangés** pour la 10^{ème} année consécutive et les **tarifs** de l'eau et de l'assainissement **ne sont pas augmentés**. Les efforts engagés pour **maîtriser les dépenses liées aux coûts des énergies** sont inlassablement poursuivis (voir page 4). Enfin les études nécessaires aux investissements futurs sont entrées en phase de réalisation : diagnostic général du **réseau d'eau** et établissement d'un schéma directeur, révision du **Plan Local d'Urbanisme**, élaboration de l'Avant **Projet Détaillé** de la **bibliothèque médiathèque**.

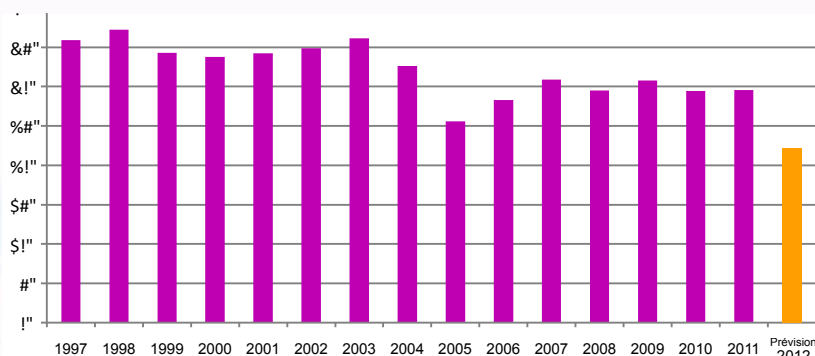
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Taux d'épargne évolution

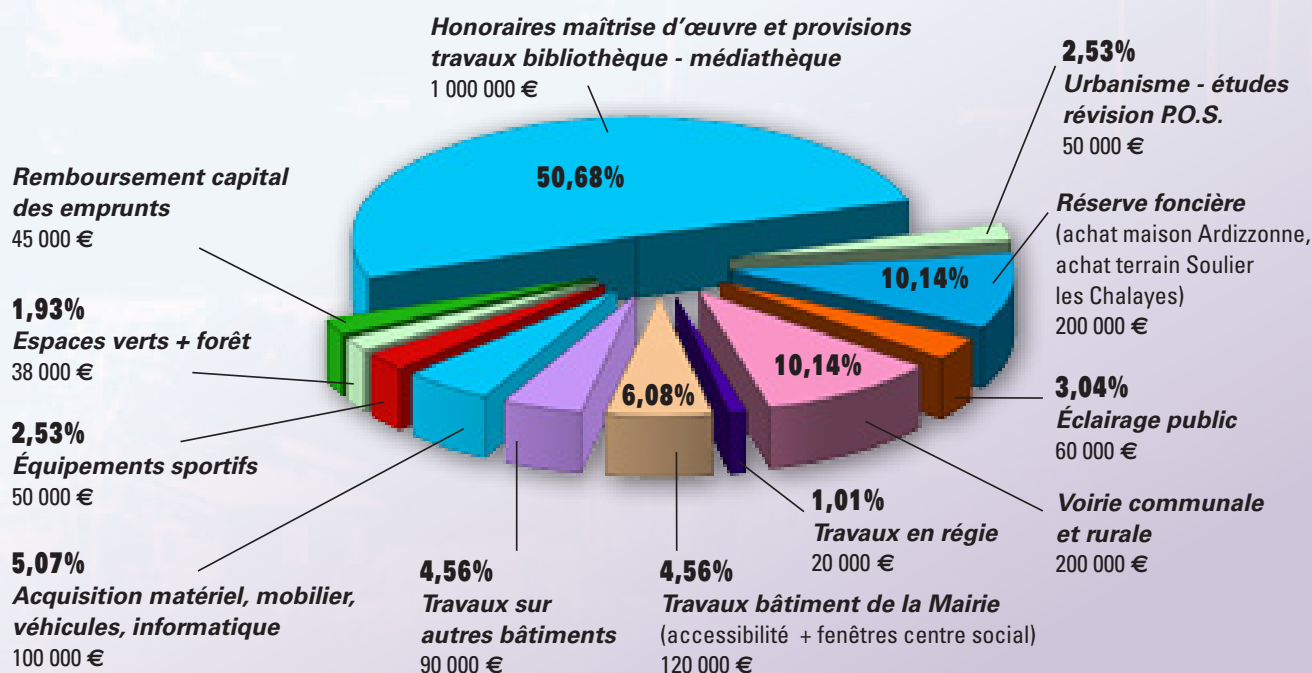


A compter de 2005, la comparaison est faussée par l'imputation en section de fonctionnement des dépenses relatives aux travaux neufs réalisés par le SIEL et imputés auparavant en section d'investissement.

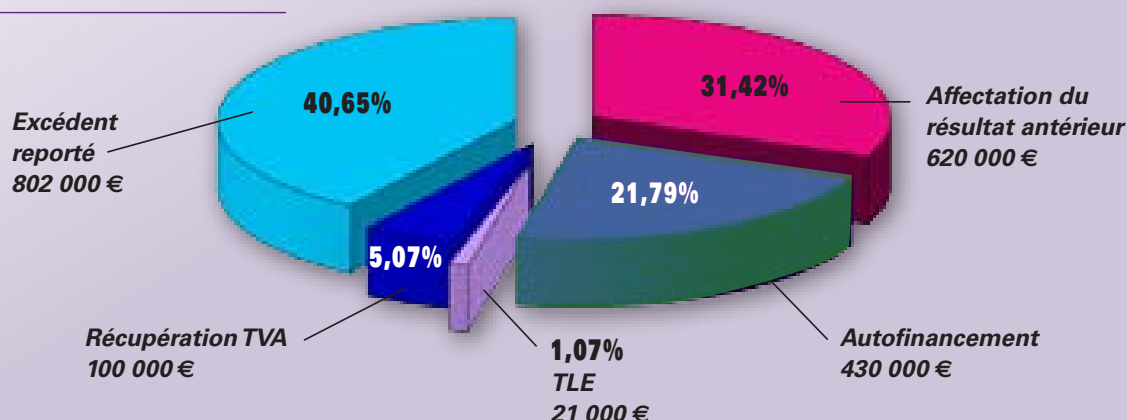
Année	Auto-financement	Autofinancement après remboursement du capital des emprunts	Ratio épargne brute recettes réelles
1997	486 313 € 76 225 €	394 698 €	35,88
1998	518 327 € 76 225 €	452 846 €	37,25
1999	564 062 €	477 580 €	34,27
2000	564 062 €	505 739 €	33,75
2001	594 552 €	525 269 €	34,25
2002	630 000 €	569 413 €	34,84
2003	630 000 €	585 445 €	36,12
2004	570 000 €	522 813 €	32,64
2005	480 000 €	397 258 €	25,60
2006	500 000 €	411 412 €	28,32
2007	560 000 €	467 139 €	30,90
2008	600 000 €	533 192 €	29,50
2009	630 000 €	586 225 €	30,76
2010	620 000 €	579 428 €	29,47
2011	620 000 €	588 060 €	29,58
Prévision 2012	430 000 €	386 680 €	22,10

Dépenses d'investissement

Les prévisions en dépenses et recettes s'équilibrent à 1 973 000 €



Recettes d'investissement



Avec plus d'une trentaine de services, qui viennent en complément des cinquante commerces présentés dans le bulletin annuel de 2011, notre village est vraiment bien desservi.

Avant de vous les présenter ci-dessous, en voici la définition exacte : *Un service est une prestation qui consiste en «la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle» ou en «la fourniture d'un travail directement utile pour l'utilisateur, sans transformation de matière».*

Fournir un service correspond à une **production économique** de nature particulière puisqu'elle ne **consiste pas** en la fourniture d'un **bien tangible** à un client. Les services sont consommés dans le même temps nécessaire pour les produire. Pour cette raison, ils sont considérés comme n'étant pas « stockables ».

St Genest offre ainsi sur son territoire plus de huit structures relatives à la jeunesse : de la crèche au lycée! Par ailleurs, de très nombreux professionnels de la santé ont choisi de venir s'installer dans la commune, n'oublions pas non plus le domaine sécuritaire avec les sapeurs – pompiers et la gendarmerie, ni la Poste ou encore la Maison de Retraite, etc. Alors, vous aussi, laissez vous surprendre par l'étendue et la variété de ces services qui font de St Genest Malifaux un village prisé et apprécié à sa juste valeur par ses habitants.

Au détour d'une conversation, qui n'a pas entendu cette affirmation « A St-Genest on a vraiment tout ce qu'il faut ! » C'est effectivement la conclusion que l'on peut tirer de l'inventaire ci-après !

Bonne lecture !

Médical

Cabinet d'Infirmières

Soins à domicile (7j/7) ou au cabinet sur rendez-vous.
Catherine RAVON et Christine EBERMEYER

5, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 94 02 13

Chirurgiens dentistes

Docteur Françoise CONDAMIN

18, rue du Velay
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 70 68

et

Docteur Florence FULCRAND

5, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 76 30

Orthophoniste

L'orthophonie concerne tous les âges de la vie. L'orthophoniste est amenée à soigner les troubles d'articulation, les retards de parole, les retards de langage, les dysphasies, les dyslexies et dysorthographies... De nombreux adultes consultent également lors de dysphonie, d'aphasie, lors de troubles de la parole ou de mémoire dans les maladies de Parkinson, Alzheimer, sclérose amyotrophique... Tél. : 04 77 39 08 34

Pascale MASSEBOENF



Masseur kinésithérapeute

Cabinet de kinésithérapie assorti d'une salle de sport avec coaching sur Power Plate et Huber Motionlab, nous proposons aussi diverses prestations comme la luminothérapie, UV, massages de confort...

Viviane CHALAYER

Rue du feuillage
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 83 47 14

Le Pôle Santé

24, rue du Forez

se compose de :

3 Médecins

BATAILLON Yves 04 77 51 20 27
TROUILLET Annick 04 77 39 00 52
RICHARD Marie

3 Infirmiers

CHOJNACKI Patrick
BRACONNOT Tanguy 06 84 54 64 13
MARTINEZ Rémy

3 Kinésithérapeutes

CHEVALIER Hervé
CORDIER Eric 04 77 51 22 03
GREMILLET Fabienne



18, rue du Velay
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 71 48
Ouvert du lundi au samedi
sur RDV

Ostéopathe

Ouverture d'un cabinet d'ostéopathie

Depuis août 2010, Nicolas VERHOEVEN Ostéopathe D.O. formé au Centre International d'Ostéopathie de Saint Etienne s'est installé dans des locaux fraîchement rénovés. Il vous propose ses consultations pour tous les âges, du nouveau-né aux personnes âgées en passant par les sportifs.

Nicolas VERHOEVEN

Enfants



Relais Assistantes Maternelles

Les jeudis matins, les assistantes maternelles de St-Genest-Malifaux peuvent se rendre au Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants avec les enfants qu'elles accueillent pour se retrouver lors d'un temps collectif. Cette rencontre permet aux enfants d'expérimenter la vie en collectivité, d'enrichir et éveiller leur curiosité par diverses animations proposées. Ce temps permet aux assistantes maternelles de se rencontrer pour rompre l'isolement lié à leur profession et d'échanger sur des pratiques professionnelles. Les jeudis après-midi, une permanence a lieu de 13h30 à 18h pour permettre aux parents, futurs parents et assistantes maternelles d'avoir des renseignements administratifs.

Caroline PRIVAT

Crèche Les Loupiots

La crèche de St-Genest-Malifaux fait partie d'un ensemble de 3 structures dont l'une est située à Jonzieux et l'autre à Planfoy. La crèche Les Loupiots offre 18 places et propose aux familles habitant ou travaillant sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Pilat un accueil régulier, occasionnel ou en urgence pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, et ce du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Les équipes en place sont des professionnels qualifiés. Le projet pédagogique est basé sur le respect de l'enfant, son accompagnement dans l'apprentissage vers l'autonomie, vers la vie en collectivité.

Le CLA FR, Comité de Liaison des Associations Familles Rurales du Haut Pilat gère les 3 structures Petite Enfance dans le cadre d'une Délégation de Service Public de la CCMP.

Mme CHOMARAT - La Directrice



Tél. : 04 77 39 09 13
pilatcreches@famillesrurales42.org

École publique primaire de l'étang

- Une équipe mixte et dynamique
- Un enseignement rigoureux et des projets variés, en cohérence avec les programmes officiels.
- Le concours bienveillant de tous les adultes de l'école pour la réussite et l'épanouissement de chaque enfant
- Un travail en équipe fort, l'organisation de décroisements pédagogiques
- Une ouverture sur l'extérieur : des rencontres avec d'autres écoles, des sorties culturelles, des classes découvertes
- Des locaux confortables et des équipements de qualité améliorés régulièrement
- L'accès aux structures sportives et culturelles municipales
- Une association de parents d'élèves très active
- Des services d'accueils périscolaires

Nous accueillons les enfants de la petite section au CM2 et sommes à la disposition des nouvelles familles que nous recevons avec grand plaisir !

Delphine OLLIER directrice



École Saint Joseph

L'école a changé de couleurs, a fait peau neuve. On ne peut que remercier l'OGEC pour tous ces travaux de remise à neuf ! Nous vous invitons également à consulter notre site www.monecoleasaintgenest.fr : vous y découvrirez tout ce que vous voulez savoir... et les différentes activités des élèves qui ont ponctué l'année scolaire qui se termine.

En voici un rapide aperçu :

- En maternelle : découverte d'un potager, mise en place d'ateliers lectures avec des parents.
- En MS/GS, les enfants travaillent les différentes compétences à acquérir en ateliers de travail, en groupes de besoin.
- En GS/ CP les CP apprennent à lire avec la méthode syllabique à partir d'albums.
- En CE1, les enfants ont élaboré, un conte musical intitulé « L'arbre qui parle » et se lancent avec un autre conte « Monsieur le Vent », revu et corrigé.
- En CE2 on rythme sur des airs latinos : le kuduro et la bachata.
- En CM1 échanges de services : des ateliers de lecture avec les élèves de CE2, temps d'anglais. Musique et chorégraphie avec « Dracula » de Kamel Ouali, découverte de l'histoire de notre village.
- En CM1/CM2. Ecriture d'une avant première d'opéra à la manière de Bizet avec la belle Carmen, représentation pour la fête de l'école, une journée course d'orientation.

Isabelle SATRE directrice



19, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 36
www.monecoleasaintgenest.fr

École de la République

L'école de La République est une école à classe unique située dans le hameau de La République. Elle accueille 15 à 17 élèves de grande section maternelle au CM2 au sein d'une même classe. Un accueil périscolaire est organisé. Les repas de cantine sont pris aux Fogières (lieu d'accueil spécialisé). Durant toute leur scolarité, les enfants bénéficient d'un cycle piscine à Dunières et d'un intervenant en musique. Tous les 2 ans, une classe découverte est organisée (océan ou Dordogne). L'enseignement de l'anglais est dispensé par visio-conférence. La spécificité de l'école réside dans sa petite structure qui permet une prise en compte de chaque enfant.

Maddy SONTRENON directrice



◆◆◆ Collège Privé Saint Régis

Le Collège Privé St Régis accueille les élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Les trois régimes proposés : externat, demi-pension et internat permettent d'accueillir **360 élèves répartis sur 15 classes**. Les options : espagnol, allemand, latin, découverte professionnelle complètent l'enseignement obligatoire. Des voyages scolaires à l'étranger : Grande-Bretagne, Allemagne, Autriche donnent les moyens aux jeunes de découvrir d'autres contrées et l'accueil en familles y est toujours très apprécié. Depuis l'an passé, les classes de 6^{ème} peuvent aussi choisir un thème annuel : sport, art et musique, langues et littérature, sciences. De nombreuses interventions extrascolaires viennent ponctuer l'enseignement dispensé par une équipe pédagogique dynamique composée de 30 professeurs. La réussite au brevet des collèges qui atteint fréquemment les 100 % permet aux élèves de 3^{ème} d'aborder le lycée de leur choix sans problème.

1, rue du Velay
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 56



◆◆◆ Lycée Agricole



Le lycée Agricole : il se situe sur les 2 sites : **PRECIEUX ET ST GENEST-MALIFAUX**, pour des FORMATIONS PROFESSIONNELLES, TECHNOLOGIQUES ET GENERALES :

- Classes de 3^{ème}
- Classes de 2^{de} **Générale**
- Bac techno **STAV** (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant)
- Bac pro et **BTS Métiers de l'Agriculture**
- Bac pro et **BTS Métiers du Commerce et de la Distribution**
- Bac pro et **BTS Métiers de la Maintenance des matériels agricoles**

Le Lycée est un acteur - de la formation par la voie scolaire et par l'apprentissage - de l'insertion professionnelle et - de l'animation du territoire. En contact avec les producteurs, les transformateurs et les distributeurs ; les élèves et apprentis bénéficient d'un suivi personnalisé. Des travaux pour 1,5 M € vont débiter cet été, pour transformer un ancien bâtiment en 6 salles de classe, un accueil de grande qualité grâce au soutien du Conseil Régional.

◆◆◆ Association « Les Fogières »

Les Fogières est une maison d'enfants à caractère social qui accueille 25 jeunes, garçons et filles de 5 à 18 ans, dans le cadre des mesures d'assistance éducative prononcées par le juge des enfants, et des règlements relatifs à la protection. Les jeunes sont accueillis dans une des deux unités de vie collective et/ou dans une famille d'accueil. L'admission est proposée par les services sociaux, et arrêtée par l'établissement. Le personnel est composé de professionnels qualifiés qui travaillent en liaison avec de nombreux partenaires. La scolarité est assurée en externe dans les établissements scolaires ou dans des structures médico-sociales. Les soins sont pris en charge par les structures du secteur : hôpital, CMP etc. Financé par le conseil général de la Loire, l'établissement est géré par une association (loi 1901). L'association gère aussi un gîte labellisé Gîte de France.

La Combe
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 51 43 15



◆◆◆ Auto-école « Le klaxon »

Exploitant d'auto-école depuis 26 ans et depuis 15 ans à votre service à St-Genest-Malifaux, M^r et M^{me} TIXIER vous proposent une formation permis B, AAC et supervisée, dans une ambiance conviviale et sécuritaire.

Tél. : 04 77 39 05 62 - Port. : 06 71 95 81 11
3, Impasse de la mairie - 42660 Saint-Genest-Malifaux
N° d'agrément : 2704200500



Services

Maison de l'emploi et de la formation loire sud - site haut pilat

Cette structure permet aux habitants du canton d'être conseillés et orientés sur leurs parcours professionnels, sur l'accès à l'emploi-formation, sur la création d'entreprises...

Vous trouverez un accueil personnalisé dans la recherche d'emploi ou l'évolution professionnelle, de la documentation (affichage des offres d'emploi), des PC en libre accès... Si vous êtes un employeur, vous pouvez également déposer vos offres.

Nathalie BASTIN - Assistante



Située au Centre Social (derrière la Mairie)
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 52 17 55

Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30

Office de Tourisme*** Haut-Pilat

Antenne de la Maison du Tourisme du Pilat

L'Office de Tourisme du canton de St-Genest-Malifaux, antenne de la Maison du Tourisme du Pilat, assure l'accueil et l'information du public à travers une large documentation en libre service et un conseil personnalisé à chaque demande. Selon les saisons, l'Office de Tourisme vous propose un panel d'activités ou de sites à visiter afin de combler petits et grands. Un calendrier des manifestations est à votre disposition chaque mois et vous permettra de ne rien manquer des fêtes locales. D'autres services sont proposés comme un espace boutique avec des produits du Pilat, la billetterie de différents spectacles locaux et un accès internet.

Sandra ROYON

1 rue du Feuillage
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 23 84
www.pilat-tourisme.fr



Maison de retraite

«L'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de St Genest est une structure publique autonome qui vise la prise en charge de 80 personnes de plus de 60 ans souffrant de dépendance physique ou cognitive. Doté de chambres simples ou doubles et d'une unité protégée Alzheimer, les résidents bénéficient d'un espace privatif et de prestations collectives effectuées sur place (restauration, entretien du linge, etc.). Le personnel, soignant et logistique, engagé dans la démarche qualité est à votre écoute pour toute demande de renseignement pour préparer un séjour sécurisant et convivial au 04 77 40 19 00 ou à mdr-stgenestmalifaux@wanadoo.fr



Sapeurs Pompiers

Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Genest-Malifaux est un service départemental qui assure les secours, la sécurité et la protection des personnes sur les communes de Saint-Genest-Malifaux, Tarentaise et Le Bessat. Le secours à personne et les accidents de la route représentent la majorité de l'activité opérationnelle.

Le Centre est doté de 6 véhicules : 1 VSAV Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes - 1 CCR Camion Citerne Rural - 1 CCFS Camion Citerne Feux de Forêts Super - 1 VLHR Véhicule Léger Hors Route - 1 VTPM Véhicule Transport Personne et Matériel - 1 RSR Remorque Secours Routier.



Gendarmerie Nationale

Rue du Forez : Communauté de Brigades de ST GENEST MALIFAUX
Tél. : 04 77 51 20 84 ou 17

Banques

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Groupama Rhône-Alpes Auvergne est une Caisse régionale de Groupama, 1^{ère} mutuelle d'assurance en France. Assurance, banque, épargne, services... Groupama propose à ses clients une offre large et diversifiée pour répondre de manière globale à leurs besoins au quotidien.

Groupama s'adresse tant aux particuliers, qu'aux professionnels ou aux entreprises et aux collectivités. Ses produits sont commercialisés sous trois marques différentes : Groupama, Gan et Amaguiz.



3, rue de l'Église
42660 Saint-Genest Malifaux
www.groupama.fr
Tél. : 09 74 50 31 28



La Caisse d'Épargne

La Caisse d'épargne est implantée dans votre ville depuis de nombreuses années. Votre agence de Saint Genest MALIFAUX a été relocalisée et entièrement rénovée, pour vous offrir plus de qualité, de service, et de proximité.

Pour le conseil, votre épargne, vos projets immobiliers, les services bancaires, et les assurances, Dalila MARQUES, Responsable de l'agence, vous accueillera avec son équipe dans ce nouvel espace. Au cœur de sa région et toujours plus près de vous, la Caisse d'épargne est une banque solidaire et socialement engagée.



3, rue du Feuillage - 42660 Saint-Genest Malifaux

Horaires d'ouverture :

Mardi à jeudi : 8h45 - 12h15 ■ 13h45 - 17h45

Vendredi : 8h45 - 12h15 ■ 13h45 - 18h

Samedi : 8h30 - 12h15

Le Crédit Agricole

Le Crédit Agricole St-Genest-Malifaux est une agence bancaire de proximité au service de ses clients et du développement du territoire. Bancassurance, nous accompagnons nos clients

tant dans les domaines bancaires de l'épargne, du crédit, de la banque au quotidien que dans l'assurance de biens et de personnes. Nous les aidons dans leur parcours et la réalisation de leurs projets.

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi 8h30 - 12h ■ 14h - 17h30

Mercredi et vendredi 9h - 12h ■ 14h - 17h30

Samedi 8h30 - 12h ■ 14h - 15h30



Banque AXA

L'agence existe depuis 1968. Notre activité aujourd'hui est l'assurance des personnes, des biens particuliers et professionnels, ainsi que l'épargne et la retraite et depuis peu nous nous intéressons aux financements des biens pour les particuliers (auto - habitation).

2, rue Jeanne d'Arc
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 51 24 22

Horaires d'ouverture :

Jeudi et Samedi 9h - 13h

Les autres jours sur rendez-vous



S

ervices

Architecte *Gilles GENTIAL*



Diplômé Architecte DPLG en 1988, je me suis intéressé très tôt aux problématiques environnementales, obtenant un diplôme universitaire de conseiller en environnement en 1994. J'ai créé mon cabinet en 1984, installé en 1999 à St Genest Malifaux. J'ai réalisé plus de 400 projets dans des domaines variés, équipements publics (éducation, sport, mairie, centre d'exploitation, salle polyvalente, musée...), patrimoine (château, église...), bâtiments professionnels (santé, industrie, service, stockage), logements locatifs, sociaux, maisons individuelles, réhabilitation de belles demeures, fermes... Ma priorité est la qualité et la cohérence des projets, sans oublier le respect du budget et de l'environnement.

Rue Jean Meunier - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 39 06 05 / 09 64 30 82 81 - arcad.st.genest@orange.fr
L'Escoussés - 32380 Saint Léonard - Tél. : 06 80 90 44 39
arcad.st.leonard@orange.fr

Architecte *DE-HMONP* *Sophie COSTA*

Installée depuis plus d'un an sur Saint Genest Malifaux, Sophie Costa Architecte diplômée vous propose d'élaborer vos projets de constructions, d'aménagements et de rénovations. Elle met à votre disposition ses compétences, son sérieux de la conception à la réalisation de vos projets. Elle recherche avec sa clientèle des solutions adaptées à leurs idées ; des réalisations durables apportant bien être et confort à ses utilisateurs.



14, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 06 86 67 52 87
architecturecs@gmail.com

Notaire *Stéphane ROBIN*



39, rue du Forez
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 26

Maître Stéphane ROBIN est installé depuis le mois d'octobre 2003 et est le successeur de M^e Théodore ROBIN, son grand-père et de M^e Jean ROBIN, son père. L'étude comprend actuellement quatre collaborateurs à ses côtés.

Professionnel du droit, le notaire vous conseille et vous accompagne dans vos démarches juridiques qui jalonnent votre vie que ce soit dans le domaine du droit immobilier, du droit de la famille, du droit fiscal ou des sociétés.

Géomètre-Expert *Luc CHALAYE*



4, place Maréchal Foch
42660 Saint-Genest Malifaux
Ouvert les vendredis entre 8h30 et 11h30
Tél. : 04 77 83 47 14

Vous pouvez faire appel à nos services afin de borner, diviser votre propriété ou encore en établir le plan topographique. Vous pouvez également nous contacter afin d'évaluer vos biens, d'établir ou de modifier des documents de copropriété (état descriptif de division, plans). Enfin, nous pouvons vous assister dans vos projets de lotissement (demande d'autorisation, consultation des entreprises, suivi des travaux). N'hésitez pas à nous contacter.

SELARL Cabinet CHALAYE
9, avenue de la Libération
43120 Monistrol-Sur-Loire

Conseiller Indépendant

En Prêt immobilier *Pierre DESFOND*

Cela fait déjà 3 ans que j'exerce l'activité de Conseiller Indépendant en Prêts Immobiliers et Assurances de Prêts. Mon activité consiste : a prendre en charge le projet du client pour tous les investissements immobiliers : résidence principale, prêts professionnels, rachat de prêts, défiscalisation ■ je négocie pour mes clients les meilleures montages financiers, les taux les plus bas du marché, et des remises exceptionnelles sur les assurances de prêts auprès de tous les organismes financiers. Avantages clients : conseils en totale indépendance et intérêts clients privilégiés ■ économies importantes sur votre coût de prêt immobilier ■ la certitude de bénéficier d'une proposition sans aucune marge de la banque.



31, rue du Forez
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 06 32 78 86 15
dp.courtierimmo@gmail.com

Cabinet d'expertise comptable

Auditor Conseil *Gérard COURBON*

Conseil aux entreprises : accompagnement à la création et reprise d'entreprise ■ comptabilité ■ gestion et Fiscalité ■ conseils et obligations liés aux salariés ■ formations comptable et bureautiques. Le cabinet a été créé en 1999. Alors situé rue de la Semène il a été transféré rue du Forez en 2007 afin de mieux accueillir la clientèle. La proximité et la disponibilité sont privilégiées pour assurer le meilleur service aux professionnels du plateau.



9, rue du Forez
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 51 79 23
www.auditorconseil.fr



1, rue du Feuillage
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 74 00

La poste

Depuis le 2 Avril, Claire Fenoglio et son équipe vous accueillent au bureau de Poste de Saint-Genest-Malifaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Levée du courrier à 15h30. Le samedi de 9h à 12h. Départ du courrier à 12h.

Afin de vous faire gagner du temps un espace dédié aux professionnels est mis en place de 14h20 à 15h30. Pour l'envoi de documents, marchandises, le retrait de commandes. Paiement par carte bancaire et chèque uniquement. Pour vos achats de timbres, d'enveloppes ou autres produits vous pouvez passer vos commandes par téléphone.



2, route du Violet
42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 39 08 88

Taxi Patrice REYMONDON

A votre service depuis 1984, c'est une équipe de 12 personnes qualifiées que Patrice Reymondon met à votre disposition. Avec un taxi conventionné sur la commune, notre entreprise compte aujourd'hui quatre taxis dont les communes de stationnements sont : St-Genest-Malifaux, Planfoy et depuis décembre 2011 : Marlihes. Ce sont aussi des transports scolaires et des transports journaliers pour personnes à mobilité réduite. Pour ce type de transports nous disposons de véhicules aménagés pour recevoir 4 à 5 fauteuils roulants. L'essentiel de l'activité est le transport médical, avec une prise en charge totale, nous assurons aussi des transports d'ordre professionnel ou privé.

Aux nombreux services présentés ci-dessus, il convient de rappeler que de **nombreuses associations sont particulièrement aux services des familles**, elles sont répertoriées dans le bulletin annuel 2010. N'oublions pas non plus la présence d'une **assistante sociale joignable sur rendez-vous au 04 77 39 65 71**. Dans le domaine des transports : la commune a son aire de **covoiturage** : Place du 19 mars 1962 www.pilat-covoiturage.net et il existe également une **ligne régulière de bus** pour aller à St Etienne, horaires sur le site www.loire.fr rubrique transports publics.

a nimations municipales



Concert du Chœur Lyrique de St Etienne : le Chœur de femmes a résonné de belle manière dans l'église et a enchanté les nombreux mélomanes.

Un concert de haute qualité avec l'Ensemble Contrasts qui nous a offert « Une soirée chez Mozart » et « la fibre Espagnole ».

Récital Piaf, avec Marie-Françoise Murgue : un tour de chant où le public conquis a découvert les hommes de la vie d'Edith Piaf à travers ses plus belles chansons.

Groupe Tradition, soirée des aînés : une prestation remarquable avec des danses de différents pays et une troupe pleine d'entrain aux multiples costumes.



Les Kipounis, spectacle de Noël des enfants : le trio d'artistes, avec son « Concert de cloches » a enchanté le jeune public avec un spectacle de magie, clown et jonglerie.



Coluche : « Je me marre, avec Henri Giraud » : un hommage au célèbre comique avec des sketches connus mais aussi son propre one man show.



CARNETS DE VOYAGE

Istanbul, St Pétersbourg et Bolivie : 3 destinations pleines de charme, les débats ont intéressé le public et permis de donner une foule de détails.



Du Cap au Kilimandjaro : Un film et un débat autour des 6000 km parcourus à vélo au milieu des éléphants, par Claudine et Olivier de l'association « A nouveau sur la route ». Un voyage riche en frayeurs et en rencontres inoubliables.



P lan Local d'Urbanisme

De POS en PLU, la voilà la belle histoire !

En cette année de commémoration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, il est bon d'avoir à l'esprit l'un de ses célèbres aphorismes : « Les maisons font la ville, mais les citoyens font la cité. » Car, de P.O.S. en P.L.U., la cohérence, le développement raisonné relativement harmonieux, le bon sens et l'adhésion des Genésiens, surtout la continuité dans l'effort, apparaissent aujourd'hui bénéfiques pour l'organisation territoriale de Saint-Genest-Malifaux.

1 *Changement d'époque : naissance d'un urbanisme rural*

Déjà dans l'ensemble de la France, à la veille du deuxième conflit mondial au milieu des années 1930, on commençait à s'interroger sur les modalités d'un « urbanisme rural ». Tout un monde paysan traditionnel s'effaçait, que les lois vichystes de mars 1941 ne réussirent pas à sauver. Alors une nouvelle civilisation paysanne donna naissance à une profession agricole qui imprima sa marque à l'ensemble du monde rural, avec les remembrements, le machinisme, les regroupements. La seconde moitié du XX^e siècle devait accélérer l'organisation spatiale des communes-centres et la nécessité d'en planifier les équipements sociaux, culturels, sportifs, hygiéniques...

De la théorie à la pratique

Or, cette belle histoire, ne l'oublions pas, ne nous dit pas seulement une théorie mais une pratique. Les grandes orientations de ce nouvel urbanisme connurent leurs applications à Saint-Genest-Malifaux, dès la fin des années 1950 où notre commune s'est dotée progressivement de moyens lui permettant de faire face à ces mutations, comme le soulignent les articles suivants. Les agriculteurs, principaux gestionnaires de l'espace, ont contribué à écarter les risques rencontrés dans la plupart des cantons périurbains, de recul des terres cultivées, de manque d'eau, de diminution de la qualité esthétique des paysages et de modifications des écosystèmes. Cette volonté affirmée dans le passé par cette sorte de charte locale que constituaient les précédents documents d'urbanisme, en grande partie, conditionne aujourd'hui le dessein du Saint-Genest de demain.

Mariage du rural et de l'urbain

Avec l'arrivée de nouveaux habitants d'origine urbaine, les attentes et les modes d'intégration sont souvent différents. Les nouvelles habitudes de consommation, la mobilité comme les nouveaux modes de communication ont largement contribué à accentuer cette nouvelle forme de dispersion et d'individuation de l'habitat. L'urbanisation des esprits a fait son œuvre dans un monde rural en pleine mutation.

Ici comme partout en France, les mentalités et les comportements ont beaucoup évolué : « Le rural a épousé l'urbain », écrivait un éditorialiste de l'Institut de la décentralisation. Rien d'étonnant dans un monde où, dès les années 1960, l'étalement urbain a progressivement pris le relais de l'exode rural, « allant jusqu'à s'ébrouer dans les prés » et où le droit à la verdure devient partie intégrante de la réalisation de l'individu dans son cadre de vie quotidien, autrement dit, dans la qualité spatiale de sa vie, mais aussi avec les risques d'une culture du chacun pour soi.

Ce mariage de l'urbain et du rural ne va pas de soi et les tensions de ce couple rural exigent une révision périodique du contrat. Dans une société globale de plus en plus complexifiée, mobile et éphémère, où l'interconnaissance rurale traditionnelle cède le pas devant de nouveaux codes et modes de vie professionnelle, familiale, sociale... la délégation faite aux spécialistes de l'aménagement peut ainsi facilement dispenser de participer à l'effort commun d'élaboration d'un nouveau plan d'urbanisme et donc, de construction de la cité.

Avantages et inconvénients

Beaucoup s'interrogent : Derrière le rideau bureaucratique et technocratique, comment la population locale, à travers ses élus, peut-elle encore exprimer ses besoins et ses aspirations, hors du formalisme de l'enquête publique ? Toute planification est ressentie a priori par ses contraintes et non par ses avantages ou les retombées positives d'un projet collectif raisonné. Les propositions d'ordonnancement, d'agencement, de planification, plus ou moins bien ressenties ou consenties, amènent à s'interroger sur la place accordée à l'imaginaire, à l'utopie, au paysagisme fantasmé, faute, parfois, de pouvoir exprimer une remise en question plus radicale des structures d'une société qui, ne l'oublions pas, s'inscrit d'abord sur le sol.

En fait, tout plan, a fortiori un plan local d'urbanisme, cherche à répondre à la nécessité de maîtriser dans la mesure du possible un avenir qui nous échappe, en ne s'abandonnant pas au jeu aveugle des mécanismes et des forces spéculatives et en faisant ainsi le choix difficile des vrais objectifs de croissance, de qualité du cadre de vie, et bien entendu, des moyens de les atteindre par des investissements à plus ou moins long terme. Rien de nouveau sous le soleil ; comme la quadrature du cercle, l'intérêt général ne peut se réduire à la somme des intérêts particuliers. Mais c'est aussi le prix et l'enjeu de cet art du vivre ensemble qui devrait nous inciter à poursuivre notre effort d'adaptation aux nouvelles conditions de vie tout en restant nous-mêmes.





Une évolution historique aux conséquences diversifiées



Chalet Mimard



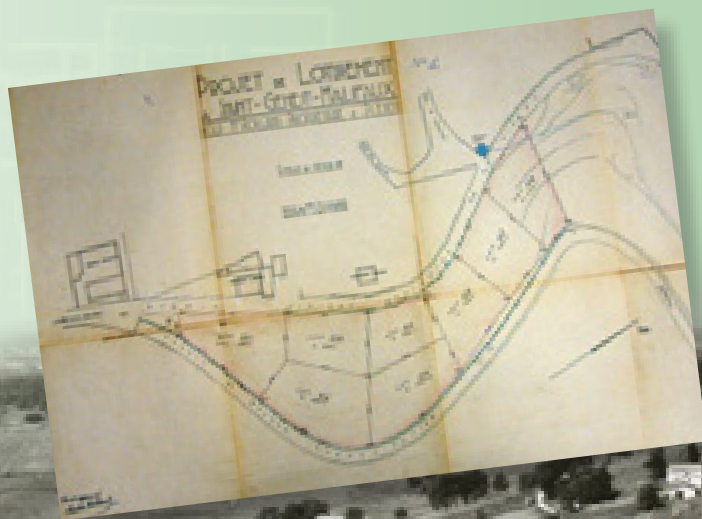
Ancienne colonie à la scie de la Roue

Au cours du XIX^e l'extension du bourg "ne conduit pas à une forme urbaine épaissie. Saint-Genest garde les aspects d'un bourg rural à la structure étoilée et lâche à la fois ce qui explique encore les possibilités à lotir les interstices vers 1960"(1). Le XX^e siècle va connaître de nombreuses évolutions qui vont façonner le paysage urbain.

Dès le début du XX^e siècle, Etienne Mimard va faire construire un chalet à la Digonnière, vers la République, bientôt imité par la bourgeoisie stéphanoise qui va faire construire ou reprendre des fermes abandonnées, aidée en cela par le développement de l'automobile. Les débuts des sports d'hiver – un concours international de sports d'hiver sera organisé en 1912 à St-Genest – et du cyclotourisme – en 1922, Paul de Vivie crée la première édition de ce qui deviendra la journée Vélocio – ainsi que l'action du Touring-club du Forez vont intensifier l'intérêt pour la vie à la campagne. Ce sera le début des résidences secondaires, phénomène qui prendra de l'ampleur à partir de 1945 avec l'arrivée des "prend-l'air". On va "louer des pièces à la campagne" puis acheter ou faire construire des résidences secondaires. Dès 1936, avec les congés payés, l'émergence d'une civilisation des loisirs (premières colonies de vacances) dopait ce mouvement de redécouverte campagnarde qui ne fera que s'accroître avec le temps.

Les premiers lotissements

Le premier lotissement, qui date de 1932, est le lotissement Rolland qui se situe à la Goutte, après la croix de mission entre le chemin du Violet et la route départementale 501.



Plan et vue aérienne du lotissement Rolland



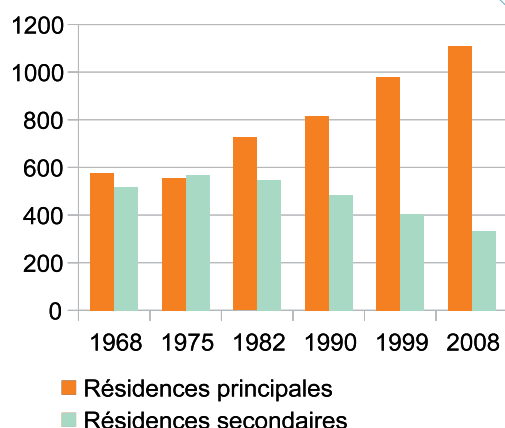
Il y aura un deuxième lotissement Rolland, en 1937, situé entre le chemin de la Goutte et celui du Violet. Il faut également citer le projet du lotissement de Madame la duchesse de Broglie en 1938, le long de la rue du Forez. Du fait de la guerre, il restera sans suite. C'est tout à fait dommage car, très visionnaire, il avait prévu des rues et des voies de liaison qui n'ont pas été réalisées par la suite.

Bien d'autres lotissements suivront après-guerre mais il devient nécessaire dans un souci de respect des paysages et du patrimoine bâti de fixer certaines règles. Par exemple : "la municipalité en exercice dans les années 60 a eu la pertinence de sauvegarder Saint-Genest d'une dégradation des paysages. A défaut d'un strict règlement d'urbanisme, tout candidat constructeur devait s'astreindre à utiliser des matériaux du pays (pierre et bois), à la toiture à deux pans, aux clôtures d'arbustes à feuillage persistant". (1)

Plan du lotissement de madame la Duchesse de Broglie



◆◆ Résidences principales et démographie



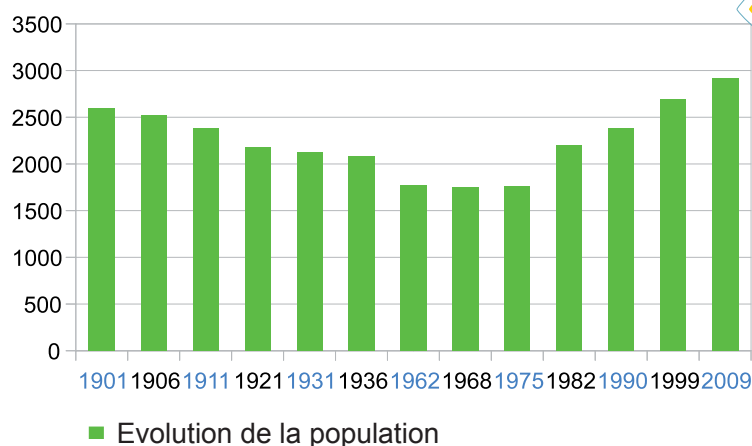
La région de St-Genest est très attractive pour la proche cité stéphanoise : air pur, calme, beauté des paysages, qualité de la vie, présence de toutes les commodités, activités de pleine nature : randonnées pédestres, cyclotourisme, pêche... Beaucoup de stéphanois vont établir leur résidence principale à St-Genest pour vivre à la campagne tout en travaillant en ville.

Vers 1975, cette tendance va s'amplifier et on observera une rapide augmentation du nombre des résidences principales au détriment des résidences secondaires.

C'est donc l'arrivée d'une population plus jeune et habituée à un certain confort. Cet apport va inverser les effets de l'exode rural qui était continu depuis la fin du XIX^e siècle.

(1) Grande encyclopédie du Forez et des communes de la Loire.

P lan Local d'Urbanisme



Infrastructures : les conséquences

Cela ne va pas sans poser de problèmes, le premier étant celui de l'alimentation en eau. Entre les recensements de 1975 et de 1982, St-Genest a vu sa population augmenter de 25%. Monsieur Laurent BEAL, alors maire, fit réaliser de nouveaux captages qui, au départ, ne se sont pas montrés à la hauteur des espérances, ce qui l'amena à déclarer : *"il reste des zones constructibles mais il faut attendre, pour les mettre en vente, que le problème de l'eau soit résolu car il n'est pas question, pour l'instant, d'augmenter la consommation"* (Article de presse).

A partir de 1950, les municipalités successives n'auront cessé de créer de nouveaux captages et d'assurer progressivement la desserte des nombreux hameaux.

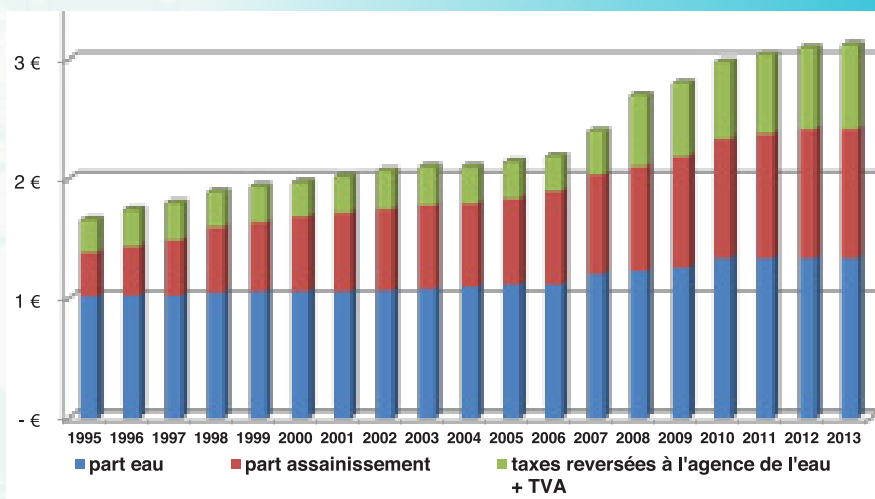
En 1968, seulement 44% de la population "a l'eau sur l'évier". Il faut également prévoir les infrastructures : égouts et station d'épuration, gestion des ordures ménagères, écoles, équipements sportifs et culturels, lotissements et voies d'accès, parkings, construction de logements sociaux, crèche...

Quelques dates, pour mémoire :

- 1964** construction du premier HLM "le Calvaire"
- 1972** première station d'épuration contre le mur du barrage
- 1976** premier gymnase entièrement rénové en 2011
- 1982** construction de l'école publique qui sera agrandie en 1984
- 1984** nouvelle caserne de pompiers
- 1993** nouveau lycée agricole au Creux du Balay
- 1993** salle des sports **A**
- 1996** nouvelle maison de retraite **B**
- 1999** nouvelle station d'épuration **C**
- 2000** création de la crèche dans l'ancienne maison de retraite
- 2005** espace culturel Jules VERNE **D**
- 2008** maison La Forge - école de musique et relais assistantes maternelles **E**
- 2009** mise en service du réseau et réservoir d'interconnexion d'eau potable
- 2010** terrain de football en gazon synthétique, aires de jeux et de pétanque **A**
- 2011** réseau d'assainissement et station d'épuration de Riocreux la République



La création de ces nouveaux équipements n'est pas sans incidences sur l'évolution des tarifs comme nous allons le voir à travers l'exemple de la facture d'un abonné aux services des eaux et assainissement. Si le prix du mètre cube d'eau reste relativement stable (soit + 1,72 % par an en moyenne sur 18 ans), le prix du mètre cube d'assainissement qui était très faible a dû être revalorisé chaque année à partir de 1997 pour financer d'une part la mise en place d'un réseau séparatif et d'autre part la mise en service de la nouvelle station d'épuration puis à partir de 2010, la création d'un nouveau réseau et d'une station sur le secteur de Riocreux - la République afin de répondre aux nouvelles normes environnementales.



Année	Part eau	Part assainissement	Taxes reversées à l'agence de l'eau + TVA	Prix moyen
1995	1,02 €	0,37 €	0,27 €	1,66 €
1996	1,03 €	0,41 €	0,30 €	1,74 €
1997	1,03 €	0,46 €	0,31 €	1,80 €
1998	1,05 €	0,55 €	0,29 €	1,89 €
1999	1,06 €	0,58 €	0,30 €	1,94 €
2000	1,06 €	0,63 €	0,28 €	1,97 €
2001	1,06 €	0,66 €	0,30 €	2,02 €
2002	1,07 €	0,68 €	0,32 €	2,07 €
2003	1,08 €	0,70 €	0,32 €	2,10 €
2004	1,10 €	0,70 €	0,30 €	2,10 €
2005	1,12 €	0,72 €	0,30 €	2,14 €
2006	1,12 €	0,78 €	0,29 €	2,19 €
2007	1,21 €	0,83 €	0,36 €	2,40 €
2008	1,23 €	0,88 €	0,59 €	2,70 €
2009	1,26 €	0,93 €	0,61 €	2,80 €
2010	1,34 €	1,00 €	0,64 €	2,98 €
2011	1,34 €	1,04 €	0,66 €	3,04 €
2012	1,34 €	1,08 €	0,68 €	3,10 €
2013	1,34 €	1,08 €	0,70 €	3,12 €

Évolution du prix moyen TTC eau et assainissement établi à partir d'une consommation annuelle de 120 m³ (indice INSEE)

Industrie et ressources

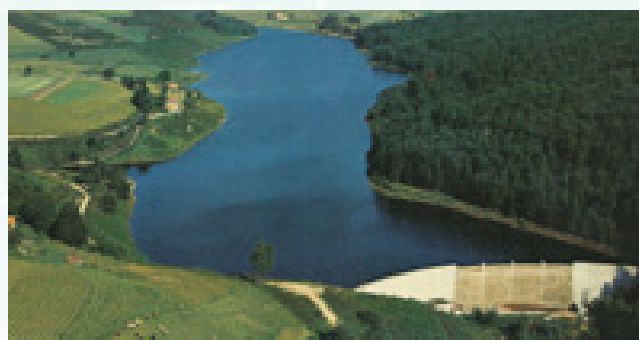
Longtemps les principales ressources de St-Genest ont été l'agriculture, l'exploitation

de la forêt, les scieries et la passementerie. Nous verrons plus loin dans un chapitre spécifique la place occupée par l'agriculture. Il était donc nécessaire de dynamiser la vie économique et de favoriser la création d'emplois. Une zone artisanale sera créée en 1978 dans le quartier de St-Rambert, puis en 1985 aux Chalayes et en 1998 dans le nouveau quartier des Trois Pins pour favoriser l'implantation d'entreprises avec notamment la mise en service de plusieurs ateliers relais.

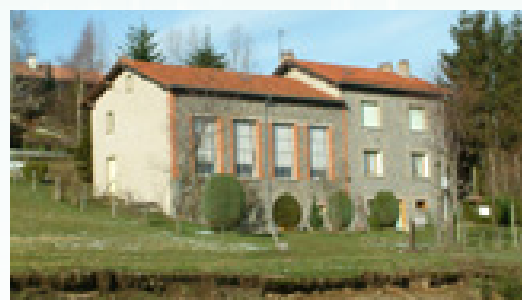
Le tourisme représente aussi une ressource importante pour le commerce local. C'est en 1958 qu'est créé le premier syndicat d'initiative. Quand à la mise en eau du barrage des plats également en 1958, elle ne posa guère de problèmes à l'époque aux citoyens ! Au contraire, joignant l'utile et l'agréable, la ressource en eau et le tourisme, ruraux et urbains y trouvèrent leur compte. D'ailleurs, dès sa création en 1970, le parc du Pilat ne manquait pas de s'installer à proximité en ouvrant l'auberge rurale du moulin du Sapt. Par la suite la création du parc paysager de la Croix du Garry en 1994 avec l'agrandissement du camping puis la création de nouveaux hébergements en 2005... compléteront harmonieusement cet ensemble touristique.



Regate sur le barrage



Barrage des Plats



Maison de passementier



Atelier relais rue Louis Jacquemin

P lan Local d'Urbanisme

3 Une planification bénéfique du point de vue fonctionnel

Selon un schéma conçu, dans les années 1960 (cf bulletin municipal 2007) avec le concours de l'urbaniste Charles DELFANTE (*décédé en 2011 et citoyen d'honneur de St-Genest*), bien avant les lois « Grenelle », et les Agendas 21 locaux, les précédentes équipes municipales emmenées par : Jean Charles STRIBICK (1959-77), Laurent BEAL (1977-83) et Daniel MANDON s'étaient déjà engagées dans la voie et l'esprit, sinon la lettre, du développement durable. Ils ont joué la carte de l'investissement, très concret, dans une action à long terme au sein de cet écrin de verdure du Parc Naturel Régional du Pilat

Historique des différents plans d'urbanisme

La commune a bénéficié ainsi, depuis toujours, d'un aménagement planifié dans la durée. Après le premier lotissement datant de 1932, les lotissements qui lui succéderont sont inséparables des différents plans d'urbanisme qui déjà, bien avant la décentralisation, donnaient aux communes les instruments nécessaires à leur développement :

1961 De Mellis à la croix de Garry - **1963** Barbier de Courteix rue du feuillage - **1969** De Jerphanion à Maisonnettes - **1974** Somival à Montboisier - **1979** Mazet à la pierre du Lièvre - **1998** Courbon aux Trois Pins et la Fond du Nais - **2003** les Narcisses - Trois autres seront d'initiative communale : **1964** Montboisier - **1985** Les Chalayes et **2008** Les Sources.

■ 1971 PREMIER PLAN D'URBANISME SOMMAIRE

Sur la base du schéma proposé par Charles Delfante qui collaborait à cette époque avec l'ancien Ministre de la reconstruction, Eugène Claudius Petit, Maire de Firminy, un premier plan d'urbanisme sommaire avait été approuvé en juin 1971. Il recommandait pour les nouvelles constructions une surface minimum de 1500 m², notamment dans les hameaux.

■ 1980 PREMIER PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

C'est, en effet, en 1980 que devait s'appliquer le premier Plan d'Occupation des Sols élaboré dès la fin des années 1970. Révisé et approuvé le 13 décembre 1991, le P.O.S. ne subira alors que des modifications mineures en 2002, 2004, et 2011. Si les orientations fondamentales voulaient assurer un harmonieux développement, les difficultés rencontrées sur le terrain nécessitèrent de laborieux arbitrages.

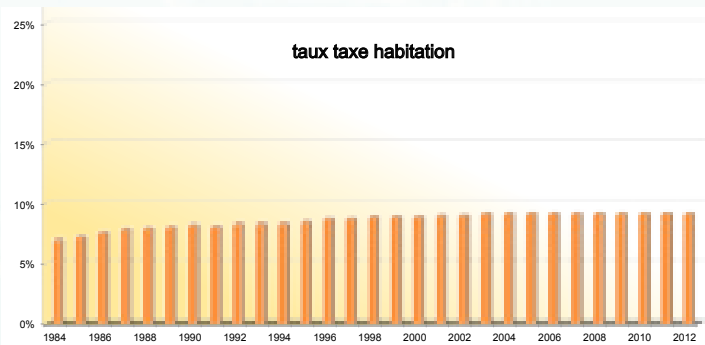
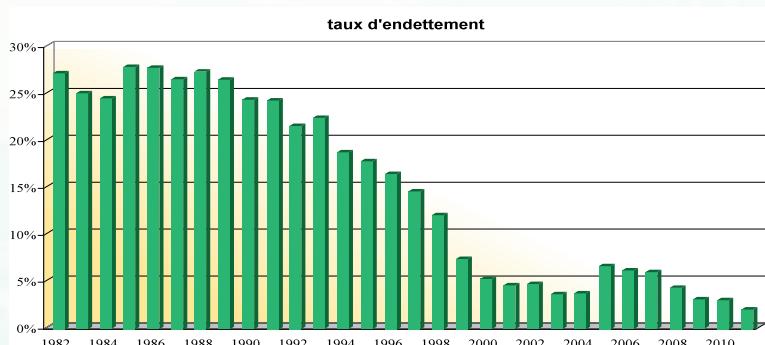


En avance sur les nouvelles réglementations, on peut souligner que le premier P.O.S. et ses modifications successives ont intégré, bien avant la lettre, à titre expérimental, les évolutions prévisibles des capacités financières de la commune, avec des simulations de fiscalité locale en lien avec les projets d'aménagement. Car la relation, entre les besoins et les moyens, est essentielle à un développement durable et harmonieux.

Devant l'importante poussée foncière qui s'amorçait avec la consommation d'une cinquantaine d'hectares sur une dizaine d'années et les méfaits du mitage du paysage ; un nouveau plan d'occupation des sols est approuvé en juin 1980; (DDE, Groupe études et programmation). Les grands principes d'aménagement ont été guidés par un souci de densification du bourg, de diminution des extensions des hameaux, de protection du développement des exploitations agricoles, et de réalisation d'un réseau d'assainissement collectif.

Une étude exemplaire sur les finances locales a permis d'appréhender, au plus juste, les différentes hypothèses d'aménagement et de choix des services collectifs.

■ QUAND LA RÉDUCTION DU SERVICE DE LA DETTE PERMET DE NE PAS AUGMENTER L'IMPÔT !



■ 1991 PREMIÈRE ET UNIQUE RÉVISION DU P.O.S

Ensuite, la révision du P.O.S. en 1991, avec l'aide de l'agence THIEBAUD-ROCHE, porta principalement sur la valorisation du bourg (anémié par rapport à l'importance du territoire communal) et de la partie agglomérée du hameau de La République. Les grandes orientations de cet aménagement du territoire genesien se sont alors concentrées sur des infrastructures et des équipements, plus particulièrement avec l'ensemble sportif et le parc de la Croix de Garry, que l'on a tenté de résumer dans ce raccourci : **« sports, nature, culture »**. **C'est toujours avec le même souci d'économie du foncier, de protection des espaces agricoles et naturels, et de maîtrise de l'impact financier sur les impôts locaux que les municipalités successives ont cherché à réaliser ces projets de développement.**

Complexe sportif et parc de la Croix de Garry



P lan Local d'Urbanisme



Politique foncière, développement des équipements collectifs, gestion de l'eau et de l'assainissement collectif, plantation massive d'arbres, dans le plus pur respect de la biodiversité, caractérisent l'effort poursuivi depuis plusieurs décennies.

En obtenant récemment la « **Marianne d'Or du développement durable** », notre commune est reconnue et récompensée à la fois pour : la gestion, les réalisations, la qualité de vie et les projets d'une collectivité dynamique, symbole de la ruralité moderne et d'une ruralité de plus en plus prononcée. Cette reconnaissance nationale, nous invite à poursuivre dans la voie d'un développement local d'innovations : économique, agricole, sociale, culturelle, sportive et touristique... en harmonie avec un équilibre budgétaire et une maîtrise de la fiscalité que nos concitoyens ne peuvent qu'apprécier à l'aune des réalisations entreprises.

Pourquoi un nouveau plan d'urbanisme ?

Aujourd'hui, la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale Sud Loire (SCOT) nécessite une mise en compatibilité du P.O.S. avec les dispositions du SCOT, mais aussi, avec les recommandations de la charte du Parc régional du Pilat et les préconisations du Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) élaboré par la Communauté de Commune des Monts du Pilat, c'est dire si la marge de manœuvre de l'équipe municipale est étroite !

Au delà des nombreuses déclarations d'intentions, souvent répétées, et que l'on ne peut qu'approuver: (renforcer la qualité, l'attractivité, promouvoir l'habitat de qualité, minimiser les dépenses énergétiques de l'habitat...) l'objectif de densification de l'habitat nous paraît de nature à modifier le paysage définitivement.

Notre commune mérite mieux que le suivi de recommandations de « construire des villes à la campagne ». Notre crainte serait de devoir construire près d'un tiers de logements locatifs sociaux sur des critères arbitraires prédéfinis et à contresens du marché, avec un risque important de création de logements vides. Cette crainte est aussi partagée par les futurs opérateurs H.L.M. à propos de leurs difficultés de financement du logement social. Il faut souligner que plus d'une centaine de logements locatifs sociaux existent déjà dans le bourg construits principalement par l'office public Loire habitat. Ce dernier a d'ailleurs décidé en 2010 de revendre une partie de ce patrimoine aux locataires volontaires des « Chalayes » qui ont pu accéder ainsi à la propriété.



Logements locatifs Loire habitat
du lotissement des Sources

■ QUEL EST L'OBJET DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) ?

Le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) est un document essentiel pour nos concitoyens. Il fixe les grandes orientations pour le développement de la commune. Il précise les affectations générales des sols, organise le développement de l'espace et exprime, dans le cadre d'un projet de développement durable, les priorités des élus en matière d'aménagement : zones d'activités ou d'habitations, voies de communication routières, protection des espaces agricoles ou paysagers, équipements publics, implantations commerciales, règles de construction...

Le plan local d'urbanisme se veut moins réglementaire et plus opérationnel que le plan d'occupation des sols (P.O.S.). Il doit traduire le projet de développement de la commune et permettre sa mise en œuvre.

Il devient le programme de référence des actions publiques pour au moins une décennie.

Le contenu du plan d'occupation des sols et les procédures d'élaboration et de révision du document ont été corrigés afin :

- de simplifier les procédures pour réduire les risques contentieux liés à la forme,
- de renforcer la participation des habitants à la définition des enjeux et des objectifs locaux en organisant leur intervention au cours de la réflexion,
- de donner à la planification locale une autre dimension que la réglementation de l'occupation des sols, le P.L.U. devant traduire la vision globale de l'aménagement communal et la cohérence des politiques de développement.

Suite à un appel d'offres, le Bureau d'études (BEMO-URBA) a été choisi pour accompagner les élus dans la réalisation du futur Plan Local d'Urbanisme.

■ CONTEXTE LOCAL ET ENJEUX

Le territoire communal est très vaste (4708 hectares) et la population (3000 habitants), répartie entre le village (bourg, les lotissements) et plus de 80 hameaux et lieux-dits. Cette configuration particulière de l'habitat a amené la commune à construire, au fil du temps, un important réseau de distribution d'eau et d'assainissement. En effet, la loi sur l'eau de 1992 a conduit la commune à engager de nombreux travaux de modernisation, et donc, à investir en conséquence. Ces services, non concédés au secteur privé ou à une nouvelle structure intercommunale, permettent de rendre un meilleur service à la population au plus près du terrain.

Hameau de la Combe



■ QUELS SERONT LES GRANDS OBJECTIFS DU FUTUR P.L.U.

Le conseil municipal dans sa délibération du 16 décembre 2011 les formule ainsi :

- maintenir la protection des espaces agricoles en s'appuyant sur le diagnostic établi par la Chambre d'Agriculture en partenariat avec les exploitants agricoles.
- permettre à l'activité économique de se développer dans les différents secteurs de l'artisanat, du commerce et des services
- poursuivre le développement des pôles éducatifs, de la santé et d'accueil des personnes âgées
- maintenir la protection des espaces naturels sensibles, des espaces boisés existants et des paysages
- redéfinir les nouvelles orientations d'aménagement de Saint-Genest-Malifaux en prenant en compte l'évolution de ces vingt dernières années.
- conforter la réhabilitation du bâti existant en zone urbaine et des anciens bâtiments agricoles à valeur patrimoniale en zone agricole.
- promouvoir un habitat de qualité respectueux de la topographie locale.



P lan Local d'Urbanisme

4 L'agriculture occupe une place spécifique

On ne peut pas évoquer le territoire genésien sans parler de l'agriculture. Si la commune est une des plus étendue de la Loire, près de 50 % de sa superficie est dédiée à l'agriculture et 40 % à la forêt. Elle a su préserver son caractère rural ouvert sur la modernité et le progrès.

Les trois temps du développement rural local

A St-Genest, à proximité des grandes agglomérations, la vigilance est de mise, alors qu'ailleurs, on se rend compte que sous les coups de boutoir de la demande d'habitat, notamment de maisons individuelles, les surfaces agricoles ont tendance à se réduire.

Le paysage agricole s'est modifié du fait de la diminution du nombre d'agriculteurs et du regroupement des exploitations. Il est donc impératif de veiller au maintien des zones naturelles qui pourraient être menacées par l'expansion de zones dédiées à la construction de maisons individuelles. Il est nécessaire d'anticiper toutes ces évolutions afin de maîtriser une extension rationnelle du village, en harmonie avec le bâti existant et la qualité de nos paysages.

■ AU 19^{ÈME} SIÈCLE, UNE AGRICULTURE EN INTERACTION AVEC LE PAYSAGE

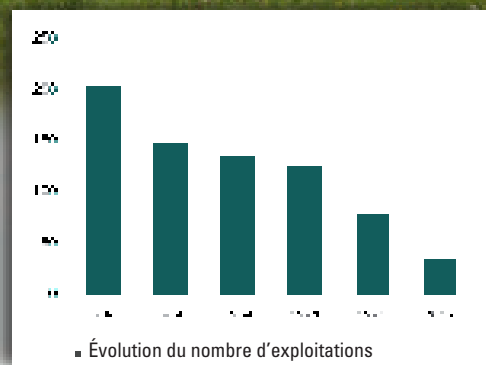
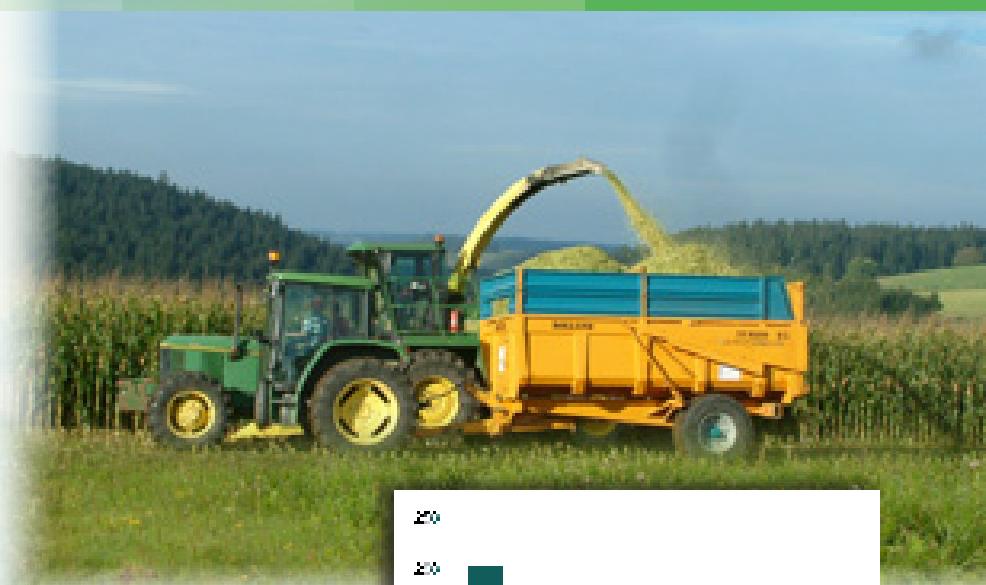
Les agriculteurs ont développé un génie agronomique fondé sur une observation très fine des conditions naturelles de notre plateau. Ils ont cherché simultanément à tirer parti de la nature et à s'en protéger. La qualité de nos paysages ruraux, qui en résulte, témoigne d'une culture paysagère à la fois paysanne et agronomique.



■ AU 20^{ÈME} SIÈCLE, UNE AGRICULTURE QUI TEND À S'AFFRANCHIR DU PAYSAGE

La mécanisation, l'augmentation des rendements, les soins sanitaires apportés aux animaux ont permis un développement considérable de la production agricole, malgré une diminution importante du nombre d'agriculteurs : plus d'une centaine (141) d'exploitations en 1970, 65 en 1991, et actuellement, 34 structures ont leur siège sur Saint-Genest-Malifaux.

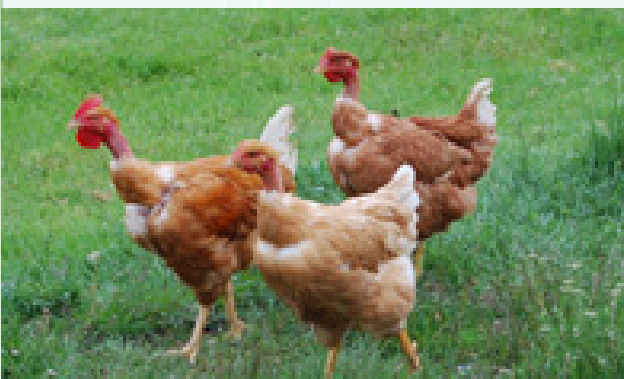
Cependant, ce modèle de développement a commencé à montrer ses limites, en particulier lorsque les conséquences environnementales de son application ont pris une importance économique : surfaces nécessaires à l'épandage, application de nouvelles normes liées à la protection de l'eau...



■ LES ENJEUX DU 21^{ÈME} SIÈCLE

Depuis les années 2000, la société a pris conscience du caractère inéluctable du réchauffement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles et de l'aggravation de la concurrence sur le foncier, liée notamment à l'étalement urbain. Il s'agit d'imaginer une agriculture capable de produire plus, sans problèmes écologiques ou sanitaires, avec moins d'intrants provenant de ressources non renouvelables, tout en partageant l'espace pour mieux vivre ensemble.

Au niveau de la vitalité économique du secteur, il reste beaucoup d'incertitudes, qui vont des problèmes liés aux quotas laitiers (suppression en 2015), aux évolutions des aides européennes, en passant par une organisation professionnelle des producteurs laitiers qui reste encore aujourd'hui trop dispersée face aux secteurs concentrés de la transformation et de la distribution.



P lan Local d'Urbanisme

■ PRÉSERVATION DES ESPACES AGRI-NATURELS

Comme suite au diagnostic agricole effectué par la Chambre d'agriculture de la Loire en 2012 dans le cadre de la démarche P.L.U. et en replaçant le paysage au cœur des projets agricoles, les agriculteurs trouveront des moyens de «produire plus et mieux». En affirmant leur rôle dans la protection, la gestion et la création de paysages contemporains de qualité, ils pourront également devenir partenaires des autres acteurs de l'aménagement pour élaborer des projets collectifs concourant au développement durable des territoires.

Contribuant à l'identité des lieux, ils sont un atout pour les territoires à plus d'un titre. Ils participent au développement économique, touristique et à la création d'emplois. Ils façonnent le cadre de vie des habitants et mettent en œuvre la relation des sociétés à leur environnement.

Le résultat de l'étude réalisée conjointement entre la Chambre d'Agriculture de la Loire et les agriculteurs peut être consulté, soit sur le site internet de la commune [www.st-genest-Malifaux.fr / rubrique mairie/projets / plan d'urbanisme](http://www.st-genest-Malifaux.fr/rubrique/mairie/projets/plan_d_urbanisme), soit librement au secrétariat de mairie en version papier.

5 *Un habitat de qualité*

■ UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE TRADITIONNELLE ATTENTIVE AUX AUTRES ET QUI PERMET L'INNOVATION

L'habitat traditionnel de Saint-Genest-Malifaux obéit à la diversité de ses paysages. Les matériaux des habitations se résument : granit, bois qui parfois, se marient adroitement avec les nouvelles technologies d'économie d'énergie (panneaux solaires thermiques ou photovoltaïques).

La commune est située à une altitude assez élevée, autour de 1 000 m, ici les hivers sont rudes et enneigés. C'est donc en fonction de ces éléments climatiques que les hommes ont conçu leur habitat, mais aussi en corrélation avec leurs activités.

Les diverses constructions réalisées dans l'esprit de la charte du Parc Naturel régional du Pilat privilégient des volumes simples. Des bâtiments de forme allongée avec une toiture à deux pans forment le volume de base des maisons de la région. Les toitures à quatre pans sont à réserver aux immeubles collectifs ou aux habitations d'une certaine hauteur. Les matériaux utilisés en couverture, conformément à la tradition locale, ont la forme, l'aspect et la couleur des tuiles «canal» ou «romanes» en terre cuite de base rouge. L'aspect des enduits est celui des enduits grattés ou brossés, et la couleur des matériaux apparents en façade est de couleur neutre.

Si la maison est une expression de chaque habitant, l'habitat se doit aussi d'être créateur de liens, liens avec l'environnement immédiat d'un point de vue esthétique, liens sociaux avec les voisins. Création contemporaine, technologie et matériaux innovants sont là pour apporter une forme de modernité aux traditions locales.



Avant



Après. Habitat rénové place du 19 mars 1962

■ LA RÉNOVATION DE L'HABITAT ANCIEN

Deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (**O.P.A.H.**) réalisées par le SIVOM (Syndicat à Vocation multiples du Haut Pilat) , dans le cadre d'un Contrat de Pays avec la Région, avaient contribué à améliorer les conditions de confort des logements des propriétaires occupants comme celui des propriétaires bailleurs.

La première O.P.A.H. en 1988, animée par l'agence d'urbanisme E.P.U.R.E.S., a rencontré un succès notable sur la commune avec la remise sur le marché locatif d'environ **120 équivalents** logements en trois ans. La présence de l'animateur constamment sur place a été pour beaucoup dans le succès de la démarche. La réutilisation des anciennes fabriques de passementerie en logement locatif a permis, à titre **exceptionnel**, la mise sur le marché de bâtiments dont les caractéristiques architecturales étaient intéressantes.

De plus, l'amélioration des espaces publics a contribué à rendre le bourg plus attractif.



Signature de la première OPAH en présence de Monsieur Marty, préfet de la Loire et des maires du canton, le 21 décembre 1988.

Plus tard, **une seconde O.P.A.H.**, animée par le Call-Pact et le CDH s'est déroulée de **1996 à 1999**.

Le parti a été de valoriser le logement actuel vacant, dépourvu de confort, avec des objectifs quantitatifs moins ambitieux que dans la première O.P.A.H., puisque sur la commune moins d'**une soixantaine de logements** locatifs ont été remis sur le marché avec des conditions de confort modernes. Quant à l'habitat des propriétaires occupants, **une dizaine** a profité de la prime à l'amélioration de l'habitat personnel, aucun logement locatif social n'a été concerné. Les permanences de l'animateur, seulement une fois par mois sur la commune, n'étant pas favorables à un contact fréquent avec une population qui hésite longtemps avant d'envisager un investissement financier important. L'O.P.A.H. se positionnera dans une perspective de développement d'actions d'accompagnement, l'amélioration de l'existant apparaissant secondaire ou orientée vers la mise en valeur des façades.

A l'avenir

Jusqu'ici, notre chef-lieu de canton, dont la superficie est l'une des plus importantes du département, a su préserver son environnement remarquable, garder son âme, sa tradition d'accueil, tout en maintenant une dimension villageoise, équilibrée et à taille humaine. Puisse-t-il dans l'avenir garder son dynamisme, son attractivité et sa capacité à maîtriser sa croissance dans les profonds changements en cours.



nouveaux commerces

◆◆◆ Annelie BOIVIN

An'li photographie

Annelie Boivin, jeune photographe passionnée, vous accompagnera lors des moments clés de votre vie, votre mariage, la naissance de vos enfants, votre famille qui grandit, pour vous offrir de beaux souvenirs en images.

Elle pourra également créer faire-part, livres photos, cartes de remerciements... afin de vous aider à partager ces beaux moments avec vos proches.



42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 06 73 53 76 98
www.anlibellulephoto.book.fr
anli.photographie@gmail.com

Claire DELUBAC Cabinet Vétérinaire

Claire DELUBAC, docteur vétérinaire, a ouvert un cabinet pour animaux de compagnie.

16, Place Foch - 42660 Saint-Genest-Malifaux

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30.

Possibilité de rendez-vous en dehors de ces heures en téléphonant au 04 77 73 37 71



◆◆◆ GS Transport Sylvain GIBERT

GS Transport est spécialisé dans la livraison express et les courses urgentes, en région Rhône-Alpes, en France et en Europe. Nous vous proposons une gamme de véhicules adaptée à vos besoins pour vos plis, colis et palettes jusqu'à 1,5 tonne de charge utile.

Un service 24h/24 et 7j/7 au service des entreprises.

30, rue du Forez
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 06 19 43 52 59 / 09 81 92 06 53
www.gstransport.eu
contact@gstransport.eu

Chrystèle BANCEL Coiffeuse à domicile

Un moment pour soi. Je suis coiffeuse à domicile dans la région Pilat - Ondaine. J'utilise des colorations à base d'huiles essentielles biologiques, des mèches et permanentes sans ammoniac ainsi que des shampooings et soins biologiques pour un meilleur respect du cheveu et de l'environnement.

Contact Chrystèle BANCEL
Port. : 06 89 18 54 91
chrysbans@gmail.com



Jérôme VIGNÉ Ébénisterie contemporaine JERHOME

Rue St Rambert
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 61 71 29
www.jerhome.eu

Créée en 2010, l'ébénisterie « JERHOME » est installée sur la commune de St-Genest-Malifaux depuis octobre 2011. Jérôme Vigné a effectué le tour de France des Compagnons du Devoir avant de se spécialiser dans la création et la réalisation de mobiliers et d'environnements contemporains sur mesure, alliant design et grande fonctionnalité. Dressing, bibliothèque, meuble TV, salle de bain, cuisine, agencement, table... Que vous soyez particuliers ou professionnels, il répond à tous vos projets d'intérieur en respectant vos envies et vos exigences. N'hésitez pas à venir le rencontrer dans son atelier !



M et Mme DANBY Marbrerie du Pilat

Installés depuis septembre 2011, nous vous proposons tous services de marbrerie funéraire (monument, caveau, plaque), travaux personnalisés. Nous sommes à votre disposition pour votre maison également : plan de travail, salle de bain, ainsi que pour des services en maçonnerie (neuf et rénovation) tels que toutes réalisations en pierres, maçonnerie paysagère (clôture, allées, murets, pose de portail, fontaines...).

3, rue du Velay
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 73 40 47 ■ Port. : 06 01 13 30 63
www.marbreriedupilat.fr
Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et les après-midi sur rendez-vous.

GEYSSANT-ROYON Pompes funèbres

Tous les Génésiens connaissent « Un Jour Une fleur », au 20 place Maréchal Foch, pour son activité fleuriste.

Mais Fabienne accueille aussi, pour les pompes funèbres Geyssant-Royon, les familles touchées par un deuil, afin de les guider dans leurs démarches, formalités et organisation d'obsèques ; ceci 7jr/7. Il manquait à ce service un lieu d'accueil des personnes décédées. Les pompes funèbres Geyssant-Royon, en accord avec la municipalité, ont donc mis en œuvre la construction d'une chambre funéraire, située rue du bois Ternay (au dessus du cimetière).

Discret lieu de recueillement, passerelle indispensable afin de dire un dernier adieu, cette chambre funéraire permettra d'apporter un nouveau service aux familles endeuillées.



Tél. : 04 77 51 21 72

Jean-Philippe CADENAS La Miellerie du Babet

Ferme de la Gerbaudière
42660 Saint-Genest Malifaux
Tél. : 04 77 41 97 08
miellieriedubabet@laposte.net

La miellerie du Babet s'est installée à la Ferme de la Gerbaudière à l'automne 2011. Depuis fin avril 2012, Jean-philippe CADENAS, l'apiculteur, vous raconte avec passion la vie des abeilles, la récolte et la transformation du miel. De la fleur au pot de miel, vous découvrirez les différents saveurs et textures de sa production de miel. La miellerie du Babet est ouverte au public les samedis à partir de 14h.



t empêtes 1982 - 2012

Trente ans après... souvenirs et leçons

En ce printemps 2012, où de grands vents et de lourdes chutes de neige nous ont surpris, la nature semble commémorer à sa manière les intempéries de 1982. Le week-end du 15 avril a, en effet, bien failli nous faire revivre un certain mois de novembre 1982. Il faudrait les accents naturalistes de Jean Giono sur les plateaux de Manosque ou du Contadour au pied de la montagne de Lure, pour nous rappeler les forces et vibrations d'une Nature maternelle mais dont l'hostilité latente peut parfois nous perturber. Mais, n'est-ce pas le tragique du destin des hommes pour ceux qui l'oublieraient ou voudraient vivre sans lui. Quand « le vent chargé de nuages couche de grandes ombres sur les prés et que le ciel tremblait comme un ciel de métal... entièrement habité d'un bout à l'autre par d'immenses nuages à forme d'hommes monstrueux ou de bêtes... le vent les emporte, les traîne et les pousse et surtout il les anime d'une grande vie... Le ciel est dans une grande passion. »



1 Quand le ciel est en grand courroux



Ferme de la Goutte avril 2012

le même secteur serait à nouveau le plus touché... mais par la neige, cette fois !

En effet, le vendredi 26 novembre, vers 16 heures, la neige tombe sur la campagne encore meurtrie des fureurs de la nature. Pourtant rien ne laissait prévoir de tels phénomènes. Car la température assez élevée pour cette saison n'indiquait guère un orage de neige qui avec la rotation du vent au nord allait

Dimanche 7 novembre 1982, une violente bourrasque souffle sur notre village : des volets claquent, des tuiles s'envolent... Puis, vers 13 heures, le vent se déchaîne dans un vacarme terrifiant laissant deviner sa soif de destruction. Les routes deviennent dangereuses car obstruées par des arbres arrachés ou des branches cassées ; des coupures d'électricité s'intensifient... Les problèmes vont croissant en raison d'un vent soufflant à près de 150 km / heure. Plus de soixante habitations se retrouvent sinistrées ou sans toiture et d'énormes dégâts sont à déplorer dans les forêts alentour. Le vent faiblit au bout de trois jours... La population panse ses blessures... sans soupçonner que deux semaines plus tard,

Maurianne 8 nov. 1982



subitement provoquer une baisse du thermomètre de près de dix degrés en deux ou trois heures. L'isotherme 0° allait s'abaisser jusqu'à Saint-Etienne et la RN 82 est devenu très vite impraticable. Le vent forme alors des congères, mais pour nous qui vivons à 1000 mètres, rien ne semble exceptionnel, et l'hiver montre ainsi qu'il est au rendez-vous. Cependant, lorsque la nuit tombe, nombreux sont les gens qui s'interrogent devant la chute de neige aussi subite qu'abondante... 1,20 mètre de neige en 24 heures ! Une neige épaisse, compacte et bleutée ! Plus de liaison téléphonique et plus d'électricité dans le village ! Nous sommes coupés du monde extérieur ! Une réunion des maires du canton aboutit à mettre en place à la caserne des pompiers, rue du Forez, une garde permanente afin de recevoir à toute heure les gens qui pourraient venir chercher du secours.



Atelier rue du Forez, 1982

Plan ORSEC

Le plan ORSEC est déclenché dès le lendemain ! Daniel Mandon, conseiller général, nommé coordonnateur par le Préfet, face à une situation qui risquait de devenir encore plus préoccupante, dut prendre des mesures qui se sont révélées efficaces. Cinq mille pains sont commandés et distribués dans les boulangeries et en mairie, l'électricité faisant défaut, il fallait ainsi pallier la paralysie des boulangeries. Ces mesures prises en accord avec le président du Conseil général Lucien Neuwirth et le syndicat des boulangers, ont permis d'assurer une distribution quasi normale.

Avec la DDE et les Pompiers, il est convenu de se retrouver à la Gendarmerie qui reste le poste le plus opérationnel sur le terrain. La situation reste catastrophique sur le plateau ! Les maisons de retraite attendent des groupes électrogènes. Les personnes âgées grelottent dans le noir ! Heureusement, la population a le sens de la solidarité et il existe des habitations où l'on peut faire un bon feu de bois. La nationale 501 entre Planfoy et St Genest est très dangereuse et interdite à la circulation, mais des automobilistes inconscients enlèvent les panneaux et passent quand même !

Les secours s'organisent

Le lundi 29 novembre, des hommes de l'UISC7 de Brignoles sont venus prêter main forte aux nombreux Genésiens bénévoles qui sillonnent le village armés de leurs pelles et qui rendent des services inestimables. On ne les remerciera jamais assez ! Ces nombreux militaires du Var sont logés au pensionnat St Régis, fermé aux élèves comme toutes les écoles du canton pendant une semaine. Quant aux agents communaux, de l'équipement et le corps des sapeurs pompiers, ils se dépensent sans compter depuis le samedi matin. Ainsi, le mardi 30 novembre, on peut voir à l'œuvre en équilibre, sur certains toits, une trentaine d'hommes de la sécurité civile. On veut ainsi éviter l'affaissement de toitures afin que ne se reproduise pas la même chose que pour la carrosserie Avril, à Maisonnettes, qui a vu son toit s'effondrer deux jours auparavant. On sait en effet que les dégâts matériels pour beaucoup seront lourds une fois les bilans effectués. Le mardi soir, l'électricité est rétablie dans une bonne partie du village. Petit à petit, les voies de communication se dégagent, des pelleteuses chargent la neige dans des camions pour permettre une meilleure circulation aux automobiles et aux piétons... Le plan ORSEC est levé... La vie reprend son cours presque normalement. Le samedi 5 décembre, un soleil radieux et un ciel très bleu semblent conclure cette semaine cauchemardesque que beaucoup ne sont pas près d'oublier.



Si de telles catastrophes laissent ouvertes des plaies, elles ont, par contre, l'immense avantage de rassembler les hommes et de donner au mot « fraternité » sa véritable dimension.

2 *D'un grand mal il en sort un grand bien*



Château du Bois 1996 - Avant

Au lendemain des tempêtes de 1982, il fallait bien en tirer quelques leçons. La municipalité avait pris conscience de la nécessité de mettre en œuvre plusieurs actions, concernant aussi bien le projet de construction d'une caserne de pompiers digne de ce nom, que l'achat de groupes électrogènes en particulier pour la maison de retraite. De même décidait-elle de programmer l'enfouissement des lignes électriques «basse tension» (BT) et «moyenne tension» (MT) coordonné avec les travaux d'amélioration des réseaux d'éclairage public, d'eau potable, ou d'assainissement dans le village mais aussi dans la campagne.

Ces réseaux électriques en souterrain présentent aujourd'hui de nombreux avantages :

- sécurité d'approvisionnement en cas de mauvais temps, tempête de neige, vent violent...
- en milieu urbain ils ne dénaturent pas l'aspect et le caractère du village, pas de câbles traversant les chaussées ou coupant une perspective sur une place... Cette dissimulation des réseaux électriques a largement contribué à l'amélioration de notre cadre de vie.
- en secteur rural : sécurité renforcée de l'alimentation et des liaisons entre les différents hameaux (comme par exemple en 1993 la ligne entre La Croix de Garry/ Pillot/ La Scie de la Roue/ Les Chomeys), préservation des paysages ou valorisation du patrimoine local (Château du Bois).

Il faut toutefois souligner le coût élevé de ce procédé et la nécessité de réaliser des travaux importants : tranchées, remise en état des voiries... Parfois ces coûts peuvent être minorés dans le cadre d'une bonne coordination avec des travaux sur les autres réseaux ou par l'utilisation d'une technique dite : « réseau en discrétion sur façade ».

Ainsi entre 1991 et 2005 une programmation avait été élaborée entre les différents acteurs concernés : la municipalité genésienne, EDF puis le SIEL, dans certains cas France TELECOM, pour réaliser ces projets.

Il nous a paru intéressant de présenter ici certaines de ces opérations d'enfouissement des réseaux aériens. Auparavant, il faut souligner qu'une importante amélioration de la desserte en énergie électrique avait été réalisée par EDF selon un schéma directeur étalé sur une dizaine d'années dans le but de sécuriser l'alimentation du bourg et des hameaux en diversifiant et en bouclant les sources d'alimentation par départ, il existait une seule ligne d'alimentation : poste de La Rivière (St-Etienne), La République, le village.





et aujourd'hui

Récemment, lors de la tempête qui a sévi sur le Sud de la Loire, dans la nuit du 28 au 29 avril, avec des rafales de vent de 110 à 120 km/heure, entraînant de nombreuses chutes d'arbres, la combinaison de ces éléments a provoqué la coupure de lignes aériennes en aval des réseaux souterrains communaux et donc l'interruption de l'alimentation en électricité de certains foyers genésiens. Ces coupures auraient été beaucoup plus conséquentes si l'enfouissement des lignes n'avait pas été réalisé.

1991	1 ^{ère} ligne de secours Maisonnottes - Les Gauds
1992	2 ^{ème} ligne de secours Le Guizay - La Chomette - Pléney - Le Violet - La Rousse - Le bourg
1993	Suppression ligne aérienne entre ZA St Rambert et Ecole de l'Étang
1993	Alimentation en MT la Croix de Garry - Pillot - La Scie de la Roue - Les Chomeys
1993	Berthoux - Le Mas enfouissement ligne MT 580 m, suppression ligne aérienne de 1 km
1996	Dissimulation réseau BT par câble 400 m souterrain
1996	Enfouissement réseau BT devant Château du Bois
1997-1998	Enfouissement ligne MT entre Maisonnottes et la Calade
1998	dépose de 500 m en aérien remplacés par 110 m en souterrain
2003	Dissimulation BT à Maisonnottes 750 m souterrain
2004	Très gros chantier : aménagement rue et impasse du Forez. Enfouissement réseau MT - BT - câbles éclairage public, réseau téléphonique ■ Remplacement conduite d'eau par la même occasion ■ Dépose de 27 supports en ligne MT, plus de 33 supports en BT, 6 mois de travaux ■ Dépose de 27 supports en ligne MT, plus de 33 supports en BT, 6 mois de travaux. ■ Dépose ligne aérienne MT entre La Font du Nais et les Chalayes
2005	Enfouissement ligne MT sous Montboisier en bordure Parc de la Croix de Garry. Ligne aérienne de 1 200 m remplacée par un câblage souterrain de 365 m ■ Dépose ligne aérienne BT rue de la Semène.

Il faut donc bien reconnaître que ces opérations d'enfouissement de réseaux programmées et coordonnées avec divers partenaires de la commune ont amélioré l'esthétique du village, préservé la beauté des paysages mais surtout renforcé la fiabilité des réseaux électriques, d'eau, d'assainissement ou de télécommunications. Il est regrettable que les opérateurs se soient actuellement désengagés de cette politique qui mériterait d'être poursuivie.



Remise de médailles

Le dimanche 25 mars a eu lieu en Mairie la remise de la médaille d'honneur de la commune au Président de la FNACA de Saint-Genest-Malifaux : **Monsieur François ROYON**, pour son dévouement à son comité. **Le Président de la FNACA** quant à lui remettait à **Monsieur Daniel MANDON, Maire**, la médaille du 50^{ème} anniversaire du 19 mars 1962.

Un vin d'honneur clôtura cette sympathique cérémonie.





Remise du diplôme à Isabelle Courbon

LES MERCURES D'OR 2011

CHALLENGE NATIONAL DU COMMERCE ET DES SERVICES

En décembre 2011 nous avons été informés par la Chambre du Commerce et de l'Industrie Territoriale SAINT-ETIENNE / MONTBRISON (CCIT) de l'attribution d'un « Mercure d'Or » à une commerçante de notre village.

Cette distinction nationale valorise la fonction commerciale et sélectionne les entreprises sur les résultats financiers, l'innovation, la communication, la création d'emplois et le partenariat. Parmi les élus nationaux, **ISABELLE COURBON créatrice du magasin IDKDo**, a été récompensée dans la catégorie : « **INNOVATION COMMERCIALE et QUALITÉ** ».

Les « Mercure d'Or » ont été créés en 1974 par l'Assemblée Française du Commerce et de l'Industrie et le Ministère des PME, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales. La promotion 2011 met en valeur le commerce local génésien qui a toujours su faire preuve de dynamisme. La remise du trophée a eu lieu le lundi 30 janvier 2012 au Carrousel du Louvre, lieu emblématique du patrimoine français.

Isabelle, extrêmement émue et ravie a reçu sa distinction en présence du Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, Frédéric Lefebvre, et du président national des CCI, André Marcon. Cette journée nationale « PASSION COMMERCE » a mis en valeur la richesse du réseau des commerces et services sur l'ensemble de notre territoire, des plus grandes villes aux plus petits villages.

Ce « Mercure d'Or 2011 » a été suivi, en mars 2012, par la remise, au siège de la CCIT à Saint-Etienne, d'un trophée des « **Challenges du Commerce 2011** ». Ces récompenses sont la reconnaissance du travail, des prises de risques engagées par les commerçants et artisans passionnés par leur métier. Encore beaucoup de réussite aux commerces génésiens et bravo à Isabelle !



Jeunes Sapeurs Pompiers

Les JSP sont des associations constituées dans le but de former des jeunes dans les domaines du secourisme et de la lutte contre l'incendie. Leur but est d'assurer une partie de la relève dans les centres d'incendie et de secours (CIS) en tant que volontaires et par la suite pour certains d'entre eux professionnels. A juste titre beaucoup de personnes concernées assurent qu'il s'agit d'une « pépinière » de futurs sapeurs pompiers.

La formation de ces jeunes sapeurs pompiers est basée :

- **SUR LE SAVOIR ÊTRE** par un comportement digne et le respect de l'uniforme, une éducation morale basée sur le devoir d'accomplir leur future mission avec honneur, dévouement, courage et discipline, au service de leur patrie, sans oublier l'éthique caractérisant le sapeur-pompier : l'altruisme, l'efficacité, la discrétion.
- **SUR LE SAVOIR FAIRE** par la connaissance du matériel d'incendie et les manœuvres, l'apprentissage du secourisme, le sport.

Ces 4 années de formation vont conduire ces jeunes à la préparation du brevet national JSP leur donnant accès à l'intégration directe dans les CIS sans avoir à passer le stage de formation initiale d'application. Brice, Jean-Baptiste, Maxence et Thomas de Saint-Genest et leurs 7 autres copains du plateau sont particulièrement motivés et assidus dans leur apprentissage hebdomadaire, celui-ci devant absolument être concilié, bien sûr, avec les études scolaires.



MARIAGES

CUSSET Frédéric et LUCCHINI Emeline	5 mars
BURELIER Cédric et SCHNITZLER Caroline	14 avril
MÜLLER Peter et MIALET Céline	25 juin
FAYOLLE Patrice et COSTA Sophie	25 juin
VIOLET Jean-Marc et COTE Séverine	25 juin
CHAPELON Guillaume et VIALON Agnès	2 juillet
ROUCHOUZE Stéphane et PAUZE Marie-Laure	9 juillet
ROCHETTE Julien et MICHEL Ophélie	30 juillet
CHALENCON Vincent et CREPET Carole	27 août
FARIZON Marc et VIALON Christine	16 septembre
MALLARD Jérôme et BASTY Cécile	17 septembre
BERGER Patrick et JACQUEMOND Dominique	24 septembre
FUVELLE Eric et BRUNON Sylvie	1 ^{er} octobre

NAISSANCES

DELAMARRE Oscar	6 janvier
CHAUSSÉ Agathe	28 février
DREVET Alice	25 avril
LEAL TAVARES AFONSO Héloïse	8 mai
CHAMPAILLER Martin	14 juin
TASSIN Maxence	23 juin
SAHUC Tobias	11 juillet
REGARD-JACOBÉZ Emile	31 juillet
HUARD Adam	2 août
DELOLME Margaux	13 août
FOURNEL Benjamin	19 septembre
BAURY Clémence	7 octobre
SABATIER Benjamin	16 octobre
GALLIEN Alban	28 octobre
VALLAT Charlotte	24 novembre
FERRIOL Cassandra	27 novembre
DAFFIX Rayan	10 décembre
MELY Romain	24 décembre
TABTI Zayan	26 décembre
TEYSSIER Samuel	28 décembre

DÉCÈS

FAYARD Dina	2 janvier
COURBON Joséphine épouse BOUVIER	14 janvier
ROBERT Augusta veuve CHARRA	21 janvier
BRUNON Pierre	28 janvier
MOUNIER Héléne veuve CHALAYE	4 février
MONDON Julia veuve PEYRACHE	8 février
COURBON Jean Baptiste	22 février
LARDON Mathilde veuve EPALLE	27 février
CHARLES Maria veuve MAISSE	28 février
VIALON Claudius	2 mars
GUILLAUMOND Marcelle veuve DESCHOMET	5 mars
VIAUX Marcelle épouse GIRARDEAU	8 avril
MAGAND Marie Jeanne veuve MONTCEL	9 avril
DUVERNAY Marie Antoinette veuve TARDY	21 avril
PICHON Jeannine veuve ALEXANDRE	9 mai
ROCHETIN Jean	12 mai
RIVATTON Régis	21 mai
BERTHUY Marie-Thérèse épouse DURIEUX	1er juin
RONDY Antoinette veuve BOUILLER	6 juin
ALIROL Paulette veuve DENIS	13 juin
VIALON Joseph Gabriel	14 juin
BOURCHANY Marcel	20 juin
CHARROIN Antoine	27 juin
RANDON Michèle épouse TEYSSIER	25 juillet
MOREL Joseph	1er août
MORO Jeanne épouse TERRIER	13 août
TEYSSIER Marie Jeanne épouse PIOT	23 août
BOUVIER Jean	13 septembre
GRELET Marcel	18 octobre
CANONNIER Sylvaine épouse CHALAYER	7 novembre
SOVIGNET Marie épouse BONCHE	26 novembre
POINAS Georges	29 novembre
BOULHOL Paulette veuve LACOURBA	30 novembre
BONCHE Gabriel	14 décembre
REYMOND Elise veuve DE RIZ	18 décembre



Classes en «1»

2011



2001





1981

1971

1961

1951

1931



Mairie de Saint-Genest-Malifaux



Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr